

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:      **Pagination continue.**  
Comprend du texte en latin.

# REVUE

DE

# MONTREAL

---

---

LES CANADIENS DE L'OUEST (1)

---

VII

Parmi ceux-là, deux surtout méritent, comme Gervais, une mention particulière dans notre rapide esquisse. Ils se nommaient Pierre Bottineau et Louis Robert. Le premier avait parcouru le Nord-Ouest en tous sens; il parlait tous les dialectes indiens, et, comme guide et interprète, il fit partie de l'expédition du colonel Noble à la rivière Fraser en 1859, et de celle du capitaine Fisk à l'Idaho en 1862. Il est encore plein de vie et d'activité; son nom a été donné à un comté de l'État de Dakota.

---

(1) *Les Canadiens de l'Ouest*, par Joseph Tassé, Montréal, 1878. Compagnie d'imprimerie canadienne, 1872, 2 vols in-8, xxxix, 717 pp., 21 portraits et gravures.— Voir les numéros de juillet, p. 390; d'août, p. 486; de novembre et décembre, p. 624 (1878); de février (1879), p. 81; de mars, p. 223; d'avril, p. 263; de juillet et août, p. 574.

*Droits de traduction et de reproduction réservés.*

Le colonel Robert a rempli différentes charges publiques importantes. Il s'est occupé activement de commerce, d'industrie et de politique. En 1853, il ne possédait pas moins de cinq bateaux à vapeur. Il fit des dons aux églises et aux institutions de bienfaisance. Plus heureux que la plupart des autres pionniers, il sut conserver la fortune qu'il avait amassée et laissa à sa famille un demi-million de piastres.

Vital Guérin ne fut pas aussi heureux sous ce rapport. Après avoir été possesseur d'une très grande partie de la ville de Saint-Paul, et cela même après qu'elle fut devenue la capitale du Minnesota, il s'appauvrit, et par les dons improvoyants et trop généreux qu'il avait faits à la ville, et par de mauvaises spéculations dans lesquelles il paraîtrait que d'adroits filous l'avaient attiré. Il mourut le 11 novembre 1870, à l'âge de 58 ans, laissant à ses enfants, à défaut d'autre fortune, une excellente éducation.

Sa biographie, telle que M. Tassé nous la raconte, est en même temps l'histoire de la fondation et du développement du Minnesota. Saint-Paul était encore, il y a peu d'années, une ville presque exclusivement canadienne. Nos compatriotes s'y rendirent soit directement du Canada, soit de la rivière Rouge, soit des parties méridionales et occidentales des Etats-Unis.

On vit d'abord Guérin le seul habitant de Saint-Paul, puis le centre d'un groupe de pionniers, puis l'un des fondateurs d'une petite ville où il n'y avait pas encore d'église ; puis une église se bâtit sur le terrain qu'il avait lui-même donné, puis le désert devint un Etat, la petite ville une capitale, et le centre d'un diocèse ; car partout où s'est implantée la race franco-canadienne, le progrès religieux a marché de pair avec le progrès social et matériel.

M. Tassé, qui a su grouper autour de Guérin une quinzaine de ses collaborateurs civils, n'a pas oublié, non plus, les missionnaires. Il nous parle avec émotion de l'abbé Galtier, dont il a déjà été question, de l'abbé Ravoux, de Mgr Crétin, le premier évêque de Saint-Paul, décédé en 1858, et de plusieurs autres. Ce fut l'abbé Galtier qui donna à la ville son nom, ou plutôt la ville prit le nom de la paroisse qu'il avait fondée sous l'invocation de l'apôtre des gentils.

« Quant à l'abbé Ravoux, dit M. Tassé, il est encore au poste qu'il occupait il y a vingt-cinq ans. Si les commencements de son apostolat ont été bien rudes, il doit aujourd'hui se réjouir de

ses persévérants efforts, à la vue des fruits abondants qu'ils ont produits.

« En effet que de changements se sont accomplis depuis son arrivée au Minnesota! La religion catholique était alors à peine connue, aujourd'hui elle étend son empire sur de vastes espaces. La barbarie régnait alors triomphante, elle est maintenant refoulée au loin par la civilisation chrétienne. Les colons dispersés sur les bords du Mississipi se groupaient alors dans d'humbles chapelles, ou sous le dôme même des bois, pour entendre la parole inspirée du missionnaire; aujourd'hui la croix brille sur les deux rives du grand fleuve et au loin dans l'intérieur, dominant des temples magnifiques, et attestant bien haut la vitalité du catholicisme dans cette contrée. »

Vital Guérin, qui fut un des plus zélés promoteurs du catholicisme au Minnesota, repose dans le cimetière catholique de Saint-Paul, sous un monument que le conseil municipal de la ville y a fait élever. M. Fletcher Williams, ajoute notre auteur, lui en a élevé un autre plus durable dans son *Histoire de Saint-Paul*, où son nom revient à chaque page.

Mallet, Pierre Ménard, Jean-Baptiste Beaubien, Noël Levasseur, Joseph Robidou, ont tous joué dans divers Etats de l'Union un rôle analogue à celui de Vital Guérin au Minnesota.

Jean-Baptiste Mallet nous reporte à une époque plus éloignée de nous que ne le font les autres héros de ce volume.

Né dans la grande île de Michillimakimak, vers 1773, quoiqu'il ne paraît pas qu'il eût de sang sauvage, les indigènes le réclamaient presque comme un des leurs. Il avait été élevé au milieu d'eux et le récit des aventures sanglantes, des prouesses héroïques de l'homme du désert le passionna tellement, que, tout jeune encore, il ne rêvait que scalpes et combats.

Il se livra à la traite, et il y réussit d'autant mieux qu'il appartenait à cette classe des coureurs de bois qui formèrent si longtemps comme un trait d'union entre l'homme sauvage et l'homme civilisé. Dans ses courses, qui s'étendaient jusqu'aux montagnes Rocheuses, il eut mainte occasion de réaliser les aspirations de sa jeunesse, et de faire preuve d'une bravoure qui le rendit puissant parmi les nations de cette vaste région, et parmi les trappeurs et les coureurs de bois.

Ces derniers se groupèrent autour de lui lorsque, vers 1778, il fonda un établissement, dont il a déjà été question dans cette esquisse, établissement qui occupait l'endroit où se trouve aujourd'hui Peoria, et qui fut longtemps appelé *la Ville à Mallet*.

Les Canadiens de ces parages étaient trop éloignés du *vieux Canada*, pour participer à la décision que prirent nos pères de soutenir l'Angleterre contre les Etats-Unis. On a déjà vu que, même parmi ceux qui habitaient le voisinage des grands lacs, il y eut beaucoup d'hésitation, et que, si les uns prirent part pour l'Angleterre, d'autres se montrèrent amis des colonies révoltées. Pour ceux qui étaient plus au sud, sur le Missouri ou sur le Mississippi, dans le pays des Illinois, ils étaient tellement englobés dans la nouvelle république, qu'ils durent faire cause commune avec elle.

En 1777, un Américain du nom de Brady, à la tête d'un faible parti de Canadiens, parvint à s'emparer du fort Saint-Joseph; mais sa petite troupe fut surprise, au retour, par des sauvages en nombre considérable, commandés par des Anglais. Presque tous furent massacrés, ou emmenés en captivité au Canada, où ils furent assez sévèrement traités. Mallet, qui avait de ses parents et de ses amis dans cette petite bande, — une vingtaine d'hommes, — entra dans une grande fureur. Il se servit de son influence sur les sauvages et les coureurs de bois, et en réunit plus de trois cents, auxquels s'ajoutèrent quelques Anglo-Américains. L'expédition se dirigea de Peoria sur le fort Saint-Joseph. Elle avait une immense distance à parcourir, des prairies, des forêts, des marécages.

M. Tassé nous décrit cette marche dans un style antique qui fait rêver à Cornelius Nepos et à Quinte-Curce.

« Les soldats de Mallet, dit-il, étaient, en général, robustes, habitués aux privations, rompus à la fatigue; ils pouvaient au besoin descendre dans de frêles embarcations des rapides mugissants, traverser à la nage des rivières profondes, et chausser la raquette lorsque la neige blanchirait la plaine et les forêts. Mais la distance à parcourir était si considérable, les marches tellement fatigantes, les surprises tant à craindre, que les meilleurs courages paraissaient parfois abattus. Il fallait alors que Mallet se servit de toutes les ressources de son esprit pour relever leur moral et les encourager à la persévérance. Aux uns il promettait une victoire facile; aux autres une vengeance complète; au plus grand nombre, de riches dépouilles. En s'adressant à leurs passions et à leurs intérêts, il ne manquait jamais d'amener la persuasion dans leurs esprits, et la petite armée continuait sa marche, à travers mille obstacles, fière d'avoir à sa tête un capitaine aussi habile et aussi déterminé.

« La faim était un des plus sérieux ennemis que Mallet eût à combattre. Comme il avait été impossible d'emporter une quantité

suffisante de vivres pour une pareille troupe, un certain nombre de chasseurs devaient trouver la subsistance de leurs compagnons au moyen de leurs flèches ou de leurs fusils. Si le gibier abondait, sauvages et Canadiens faisaient bombance, le soir, au camp; mais le jeûne prolongé qu'il leur fallait subir parfois provoquait bien des plaintes et des récriminations, que Mallet n'appaisait pas toujours sans difficulté.

« Un jour, après une marche extrêmement pénible, un Canadien du nom de Hamelin se laissa choir, épuisé de fatigue et de faim, et déclara que ses forces ne lui permettaient pas d'aller plus loin. Mallet n'avait pas de temps à perdre et pas de vivres à épargner. Attendre le rétablissement d'Hamelin, c'était exposer l'expédition à une perte presque certaine, car elle courait risque d'être attaquée par les Anglais qui pouvaient rôder dans les alentours. D'un autre côté, abandonner Hamelin sur la route, n'était-ce pas exposer également l'expédition à faire surprendre le secret qui devait envelopper ses mouvements? Ce malheureux Canadien ne pouvait-il pas être recueilli à chaque instant par les Anglais ou les sauvages, leurs alliés, qui, avertis à temps, ne manqueraient pas de tendre une embuscade à l'expédition dans quelque endroit difficile et de la massacrer? »

« Que faire dans cette alternative? Mallet eut bientôt tranché la difficulté en enfonçant son casse-tête, comme un barbare, dans le crâne du malheureux Hamelin, dont le cadavre servit de pâture aux oiseaux de proie. »

Un biographe n'est pas tenu à l'impartialité d'un historien, et M. Tassé, comme nos lecteurs ont pu le voir, a un faible pour ses Canadiens de l'Ouest, même les moins recommandables. Il ne faut donc pas trop s'étonner s'il ne s'arrête pas longtemps à examiner si le chef de l'expédition n'aurait pas eu quelque chose de mieux à faire que d'expédier ainsi son pauvre volontaire, qu'il avait sans doute engagé, par les paroles les plus éloquentes, à le suivre dans cette expédition. Cette application de la grande maxime : *salus populi suprema lex esto*, ou, comme la formulèrent les Juifs, qui ne savaient pas dire si vrai : *Il vaut mieux qu'un seul périsse pour le salut de tous*, est cependant assez discutable. Notre auteur se contente de remarquer « que les sauvages les plus cruels se débarrassent ainsi de leurs ennemis ou de leurs parents infirmes ou trop âgés qui leur sont à charge, et que, formé à la rude école du désert, Mallet ne reculait devant aucun obstacle qui s'opposait à l'accomplissement de ses projets. »

Ce projet, du reste, réussit; sa troupe emporta d'assaut et après avoir essuyé une vive fusillade le fort Saint-Joseph. Mallet accorda la vie sauve aux officiers et aux soldats, mais s'empara

des magasins, qui contenaient pour cinquante mille piastres de marchandises, qu'il distribua loyalement à ses gens.

Cette expédition augmenta son renom, et il était devenu un personnage formidable et puissant lorsque, en 1800 ou 1801, il succomba dans une sorte de duel qu'il eut avec un Français du nom de Sénécal.

En 1812, la petite colonie qu'il avait fondée fut brutalement dispersée par un capitaine Craig, qui croyait avoir eu à se plaindre de quelques-uns de ses membres, dans ses démêlés avec les sauvages. Il est probable que si Mallet eût vécu à cette époque, les choses se seraient passées autrement ; du moins, le capitaine Craig aurait trouvé à qui parler.

Pierre Ménard naquit à Québec en 1767. Comme Mallet, il s'établit dans le pays des Illinois. Son père, originaire de Normandie, était un officier de l'armée française et prit part à plusieurs batailles dans les années qui précédèrent la conquête.

Le fils quitta Québec à l'âge de dix-neuf ans ; il se rendit d'abord à Vincennes, où il devint l'agent du célèbre colonel Vigo, italien qui sacrifia une grande partie de sa fortune pour la cause de l'indépendance et qui, ensuite, s'occupa de la traite des pelleteries. En 1786 et les années suivantes, Ménard était l'agent des généraux Clark et Scott pour les approvisionner de vivres ; en 1789 il accompagnait le colonel Vigo dans une entrevue qu'il eut avec Washington ; il devait aussi plus tard connaître Lafayette.

L'année suivante, il commençait, en société avec un négociant du nom de Dubois, le commerce des fourrures ; et ses opérations heureuses le conduisirent à faire partie d'une grande compagnie pour laquelle il voyagea jusqu'aux montagnes Rocheuses. Comme tous les autres traiteurs canadiens, il acquit une influence considérable sur les sauvages, et fut chargé par le gouvernement des Etats-Unis de la négociation de plusieurs de ces traités qui éloignèrent et repoussèrent successivement les véritables enfants du sol dans les déserts les plus inaccessibles de l'Ouest.

L'Indiana ayant été constitué en territoire en 1800, Ménard fut élu par le comté de Randolph pour le représenter dans la législature. En 1809, un nouveau territoire fut détaché de celui de l'Indiana et reçut le nom d'Illinois. Le pays fut divisé en comtés, qui délèguèrent des membres à un conseil législatif et à une assemblée législative. Ménard fut élu conseiller par le même

comté de Randolph, puis choisi à l'unanimité par ses collègues pour être leur président.

D'après le projet de constitution qui devait transformer le territoire en Etat, il fallait avoir été trente ans citoyen américain pour être élu gouverneur ou lieutenant-gouverneur. Comme c'était l'intention de la population de l'Illinois d'élire Ménard à cette dernière charge et qu'il n'était naturalisé que depuis deux ans, on modifia le projet et il fut élu lieutenant-gouverneur, ce qui lui continuait la présidence de la chambre haute.

Il exerça une très grande influence sur la législature et l'administration du nouvel Etat, et tenta surtout de le préserver de ces entreprises audacieuses qui ont conduit au bord de l'abîme plus d'une des jeunes sociétés de l'Amérique. M. Tassé rapporte à ce sujet une anecdote très amusante et qui prouve que, dans ces nouveaux Etats, les affaires les plus importantes se traitaient quelque peu sans cérémonie, disons, puisqu'il s'agit d'un de nos compatriotes, à la bonne franquette.

« En 1821, dit notre auteur, il prit fantaisie à la législature de l'Illinois de créer une banque d'Etat sans autre capital que le crédit seul du pays. Elle s'imagina que cette institution monétaire d'un nouveau genre allait fonctionner, et elle décida d'émettre des billets pour un chiffre considérable et de rendre leur circulation compulsive. Elle avait une foi tellement aveugle dans le succès de cette œuvre chimérique, qu'elle passa une résolution priant le secrétaire du trésor des États-Unis de recevoir ces billets aux bureaux du gouvernement fédéral en paiement des terres publiques. Lorsque cette résolution fut proposée, Ménard ne put s'empêcher de faire l'observation suivante dans la langue anglaise, qui, on le voit, ne lui était pas trop familière : « Gentlemen of *de* Senate, it is moved and seconded *dat de* notes of *dis* bank be made land office money. All in favor of *dat* motion say aye; all against it say no. It is decided in *de* affirmative, and now, gentlemen, I bet you one hundred dollars, *he* never be made land office money ! »

On ne sait point si quelqu'un tint le pari offert par M. le président ; mais dans ce cas non seulement celui-ci a dû le gagner, mais encore tous les désastres qu'il avait prédits se réalisèrent ; l'Etat fut conduit presque à la banqueroute, et l'on admira la sagesse de Ménard. Il fut lieutenant-gouverneur jusqu'en 1822, époque où il renonça à toute fonction publique, pour se donner exclusivement au soin de ses propres affaires.

Lorsque Lafayette fit en 1824 une tournée triomphale aux États-Unis, il visita Saint-Louis du Missouri et les Illinois. Il y

eut un grand bal à Kackaskia, où Ménard et sa famille furent présentés au héros des deux mondes. Dans le récit de ce voyage, publié par M. Levasseur, secrétaire du général, il est beaucoup question de nos compatriotes des Etats-Unis et en particulier de l'ancien lieutenant-gouverneur de l'Illinois.

Celui-ci mourut en 1844, à l'âge de 77 ans. Il a laissé une réputation intacte, une fortune considérable, et M. Parkman, qui lui a dû beaucoup de renseignements pour son histoire de Pontiac, l'appelle avec raison le vénérable patriarche de l'Illinois. La législature donna son nom à l'un des comtés les plus florissants de l'Etat.

Il avait épousé l'une des filles de M. François Saucier, dont le père, officier français, établi au fort de Chartres en 1736, s'était retiré à Cahokia après la cession du pays. François Saucier fut le fondateur du village de Portage des Sioux. Ses filles, au nombre de cinq, avaient reçu une éducation distinguée et épousèrent des hommes de mérite. Ménard se trouve ainsi le beau-frère d'Auguste Chouteau, l'un des fondateurs de Saint-Louis.

Ses fils ont tous fait honneur à la mémoire de leur père, particulièrement l'ainé, Pierre, qui fut un des représentants de l'Etat.

M. Tassé a aussi consacré des articles biographiques à Hippolyte et à François Ménard, frères du lieutenant-gouverneur, et à Branamour Ménard, son neveu. Tous furent attirés aux Illinois par les succès de Pierre, le chef, on peut dire, de toute la famille. Hippolyte s'adonna à la culture, fut élu plusieurs fois représentant par le comté de Randolph, et vécut jusqu'à un âge très avancé.

François se livra à la navigation du Mississipi, que les *scieurs* et les *chicots* rendaient alors et rendent même encore aujourd'hui si dangereuse. On appelle *scieurs* de grands arbres enlevés au rivage par la crue des eaux et qui, arrêtés au fond de la rivière, portent leur tête de temps à autres au dessus, et *chicots* des débris d'arbres plus dangereux encore, parce qu'on ne les voit pas si facilement.

Dans ses voyages, qui duraient de quatre à cinq mois en remontant le fleuve, et de trois semaines en descendant (car la vapeur n'était pas encore inventée), Ménard transportait à la Nouvelle-Orléans des cargaisons d'une grande valeur.

Notre auteur a tracé avec une complaisance toute particulière le portrait de cet habile et hardi navigateur.

« Ménard, dit-il, savait profiter des moindres chances pour abrégéer une course aussi longue et aussi monotone. Bien des fois, au milieu de véritables tempêtes, alors qu'il semblait téméraire de braver les flots agités, il ordonnait à ses marins de hisser les voiles sous le vent, se risquant même en pleine nuit à travers les récifs. Il lui arrivait souvent de franchir de cette façon, avec une étonnante rapidité, quatre-vingts ou cent milles au risque de voir son bateau éventré par les chicots, englouti par les brisants, ou bien encore écrasé contre les falaises escarpées qui dominent le fleuve.

« Ménard était beau à voir au milieu des plus grandes fureurs de l'orage. Il avait véritablement cette âme d'airain dont parle Horace. Debout sur le pont du bateau, la figure calme, impassible, il commandait d'un ton bref, énergique, prenant au besoin la barre du gouvernail, aussi inébranlable que les rochers alignés çà et là sur son passage. Le danger semblait-il certain, imminent, on pouvait encore voir Ménard faire des signes de croix, promettre des messes, et prononcer quelques autres vœux, et il rendit souvent grâce à Dieu, en présence de tout son équipage, mû par un esprit non moins chrétien, de l'avoir arraché à une mort en apparence inévitable. »

Mais si le brave capitaine savait prier sur l'eau, il savait aussi, au besoin, défendre ses matelots sur terre, lorsque, dans son opinion, on les maltraitait. Il enleva à la police de la Nouvelle-Orléans, et cela en plein jour, et à main armée, un jeune créole que l'on avait arrêté pour une offense insignifiante, offrant de payer le dommage que son homme avait causé. La foule, qui, en pareille occasion, est toujours peu sympathique aux autorités, reconduisit le capitaine et son équipage à leur bateau, en leur faisant une ovation.

Cette circonstance, ajoutée à bien d'autres, a contribué à faire de François Ménard, un personnage très populaire, et pour bien dire légendaire, sur les rives du Mississipi; son nom y est encore connu, quoiqu'il soit mort depuis déjà près d'un demi siècle.

Michel Branamour Ménard, le neveu des trois frères dont il vient d'être question, naquit à Laprairie en 1805. A seize ans, il était entré au service d'une compagnie de fourrures au Détroit. Trois ans plus tard, à la demande de son oncle, le lieutenant-gouverneur, il se fixa à Kaskaskia.

Il alla ensuite demeurer dans une tribu sauvage, les Chânis, et fut élu leur chef.

« Son ascendant, dit M. Tassé, s'étendit bientôt à d'autres tribus, au point qu'il fut pendant quelque temps en négociations

avec le gouvernement des Etats-Unis, pour la translation de tous les sauvages du Nord-Ouest dans l'Utah et dans la Californie. Ce plan échoua ; mais, s'il eût réussi, Ménard serait devenu le roi absolu de cent mille sujets, dont il eût voulu faire un peuple redoutable. »

Plus tard, il émigra au Texas, prit une part distinguée dans la révolution contre le Mexique, concilia au nouveau gouvernement les sauvages de la frontière, et forma partie de la convention qui proclama l'indépendance, et adopta la nouvelle constitution. Il se fixa à Galveston, et l'on peut le considérer comme le principal fondateur de cette ville. Il avait acheté la plus grande partie du terrain sur lequel elle est construite ; il y fit ériger les premiers édifices, et présida à l'établissement de ses institutions de religion, d'éducation et de bienfaisance. En 1838, il fut élu représentant du comté de Galveston, et joua un rôle important dans la législature, surtout dans les questions qui avaient trait aux finances. Il jouissait de l'estime générale ; sa mort, arrivée en 1856, fut un deuil public. Peu de temps auparavant, ses anciens amis, les Chânis, lui avaient envoyé une députation dans laquelle se trouvait un frère du célèbre Tecumseh, le priant de redevenir leur chef. « Michel ne nous a jamais trompés, » disent encore les Sioux, et M. Tassé ajoute que ce simple et bel éloge, tous les traiteurs ne l'ont pas toujours mérité.

Voilà certes, toute une famille d'émigrés, dont le Canada a le droit d'être fier ; cinq d'entre eux ont été représentants, l'un d'eux a été de plus lieutenant-gouverneur, un autre a été l'un des fondateurs de l'Etat du Texas ; tous ont montré des qualités solides, et précisément les aptitudes qu'on reconnaît le moins volontiers à nos compatriotes.

La famille Beaubien a joué un rôle presque aussi important que celui de la famille Ménard.

Son fondateur aux Etats-Unis, Jean-Baptiste Cuillerier dit Beaubien, né à Batiscau en 1709, se rendit au Détroit vers 1740, et y épousa Marie-Anne Barrois, qui appartenait à l'une des plus anciennes familles de ce lieu. C'est à son petit-fils Jean-Baptiste, que M. Tassé a consacré un article biographique.

Ce dernier, tout jeune encore, après avoir pris part à une expédition contre les sauvages commandés par le général Cass, alla faire la traite sur les bords du lac Michigan, à l'endroit même, où Salomon Juneau devait plus tard fonder Milwaukee. Il avait

le flair des grands sites, car le second poste où il s'établit n'est aujourd'hui ni plus ni moins que l'importante cité de Chicago. C'était alors le fort Dearborn, entouré de quelques misérables habitations et de huttes sauvages. John Kinzie et Antoine Ouilmette (Ouimet ?) y représentaient seuls la race anglaise et la race française ; encore ce dernier avait-il épousé une sauvagesse. En 1821, Kinzie et Beaubien lui-même étaient les deux seuls blancs de Chicago. En 1829, la bourgade avait grandi ; on fit le plan de la future ville, dont le colonel Beaubien—d'autres disent même le général—était le principal habitant. Ses frères Marc et Médard étaient venus le rejoindre. Marc tenait une auberge, Médard une maison de traite, et le colonel avait, à quelque distance du fort, au bord du lac, sa résidence et ses magasins.

En 1831, lorsque Québec et Montréal n'avaient encore aucune institution de ce genre, Jean-Baptiste Beaubien établit un cercle de discussion, qui fut indubitablement le premier *debating club* de Chicago. Les discussions étaient vives, probablement plutôt politiques que littéraires. Je me souviens d'une société de ce genre à Québec, plusieurs années plus tard, et où il se fit beaucoup de cabale pour décider lequel était le plus grand homme, de César ou de Napoléon. Napoléon, je crois, l'emporta, mais à la majorité d'une voix. Les vaincus parlèrent de résigner en masse ; toutefois il n'en fut rien. Peut-être en était-il de même au cercle de Chicago ; mais, dans tous les cas, on avait découvert un excellent moyen de ramener la bonne harmonie lorsqu'elle avait été troublée : après la séance il y avait toujours bal chez Marc Beaubien.

Chicago ayant été érigé en village, Médard Beaubien fut un des cinq premiers syndics qui formèrent le corps municipal. En 1837, Chicago fut constitué en ville ; sa population était encore très faible, et le major Long, dans le rapport d'une de ses expéditions, augurait assez mal de son avenir pour déclarer *qu'il y aurait toujours des obstacles insurmontables à l'importance commerciale de ce poste!* Malgré cette prédiction, qui, il faut le dire, paraissait appuyée sur des motifs assez plausibles, la ville comptait déjà en 1850, 28,000 âmes ; 109,000 en 1860 ; 200,000 en 1866 ; près de 300,000 en 1870.

Pareille chose ne se voit qu'aux Etats-Unis.

Jean-Baptiste Beaubien posséda dans Chicago des terrains qui valent des millions aujourd'hui. L'imprévoyance, la passion du

jeu, une sorte de *malchance*, comme disent nos braves gens, firent qu'il mourut dans la pauvreté. Il avait eu trois femmes, la première était une sauvagesse, la seconde une métisse, et la troisième une anglo-américaine. L'un des enfants de son premier mariage, Médard Beaubien, occupe une position assez importante au Kansas. Les enfants de son troisième mariage vivent à Chicago; l'un d'eux est capitaine dans la police. Marc Beaubien est encore vivant, et voit sa nombreuse postérité répandue dans les divers Etats de l'Ouest. Les autres frères et sœurs de Jean-Baptiste Beaubien sont morts avant lui.

La biographie de Noël Levasseur ne pouvait venir mieux qu'à la suite de celle de Jean-Baptiste Beaubien. Si la famille Beaubien a assisté et, pour bien dire, présidé à la naissance de Chicago, la reine de l'Ouest, Levasseur a été le père de tous ces établissements canadiens-français de l'Illinois que le schisme de Chiniquy a rendus de nos jours si fameux.

Noël Levasseur est né en 1779 à Saint-Michel d'Yamaska. Il quitta Montréal en 1817 pour le Nord-Ouest. Il y mena, pendant de longues années, tantôt au service d'une compagnie, tantôt au service d'une autre, cette vie rude et aventureuse que nous avons tant de fois décrite.

Il revint une fois à la maison paternelle, mais pour la quitter encore. M. Tassé a trouvé un accent ému pour raconter cet épisode de la vie de son héros.

On le croyait mort depuis longtemps. Ses traits, tout son physique avaient subi une altération profonde. Le traiteur ne ressemblait plus au jeune habitant qui avait disparu depuis déjà tant d'années. Il se présenta à l'église de son village natal le jour de la Toussaint, au moment où l'office divin allait commencer. On sait la sensation que crée la présence d'un étranger dans les groupes d'habitants réunis autour de l'église, et la tournure du voyageur était bien faite pour étonner; cependant personne ne le reconnut.

Il se fit annoncer à la maison paternelle; mais sa mère elle-même ne voulut pas croire d'abord que ce grand gaillard, que ce rude et robuste personnage, tout semblable à un des héros des romans de Cooper, fût l'enfant qu'elle pleurait. Ce ne fut qu'à un signe particulier, l'absence d'une partie d'un de ses doigts qu'il s'était coupé par accident, qu'elle fut convaincue, fondit en larmes et se jeta à son cou.

Levasseur résidait alors à Bourbonnais, où il avait acquis des sauvages une grande étendue de terrain. Après quelque temps passé au sein de sa famille, il revint à cet endroit et y construisit une maison de grandes dimensions.

Ceci se passait en 1837. Le nom de cet endroit venait de François Bourbonnais, canadien, marié à une sauvagesse, qui y avait établi une première habitation, et était devenu tellement identifié avec les Peaux-Rouges, qu'il quitta les Illinois avec eux lorsqu'ils émigrèrent en masse au Missouri.

Propriétaire de vastes étendues de terres, Levasseur, qui était un homme très intelligent, s'occupa de les faire cultiver, et ce fut lui qui donna le signal de cette redoutable émigration de cultivateurs canadiens qui, s'établissant sur des terres d'une très grande fertilité, ne cessèrent d'y attirer, à leur tour, leurs parents et leurs amis. Ce mouvement fut accéléré par le père Chiniquy, qui, ayant été chargé de la desserte de cette localité, entreprit de s'y tailler un évêché, et à l'aide de l'influence et de la popularité que lui avaient données sa croisade contre l'ivrognerie dans toutes les parties du Bas-Canada, y fit émigrer des centaines de familles.

Telle est l'origine de ce groupe d'établissements qui reproduit dans les prairies de l'Ouest les mœurs et la physionomie des campagnes du Bas-Canada, et qui se compose principalement de Bourbonnais, fondé par Levasseur, des Petites-Iles ou Saint-George, fondé par un Canadien du nom de Granger, de Mentano, établi par Ménard Martin, de l'Erable, de Sainte-Anne et enfin de Kankakee.

*There is no ill wind that does not blow good to some one*, dit un proverbe anglais. Cette émigration a tellement alarmé le gouvernement et le clergé canadiens, qu'elle a été pour beaucoup dans le mouvement de colonisation qui s'est fait dans notre province. D'un autre côté, Chiniquy, dans ses visées ambitieuses, s'étant querellé avec son évêque, et ayant passé du schisme à l'apostasie, on s'est occupé au Canada de ces populations en danger de perdre la foi ; des missionnaires de la plus grande science et du plus grand zèle, tels que M. Desaulniers et M. Mailloux, leur ont été envoyés ; un couvent de religieuses, un collège des frères de Saint-Viateur, des écoles ont été fondés, et maintenant il y a là un noyau de population canadienne et catholique aussi attachée à sa religion et à sa langue qu'on l'est dans n'importe quelle partie de la province de Québec.

Levasseur a toujours été à la tête de tout mouvement favorable à cette population ; il est un de ceux qui ont le plus noblement résisté aux efforts de Chiniquy ; à la date où M. Tassé écrivait (1875), il portait gaillardement ses 76 ans et jouissait en paix des progrès accomplis autour de lui, progrès auxquels il a donné lui-même la plus vive impulsion.

Les biographies de Joseph Robidou, de Jean-Baptiste Roy et de Jacques Fournier complètent ce que l'on peut justement appeler « *Les Canadiens de l'Ouest.* »

Les autres qui se trouvent dans ce second volume peuvent être divisées en deux groupes : celui du Nord-Ouest et celui des grands voyageurs comme Franchère et Aubry ; ce dernier surtout mérite une place dans les annales du monde tout autant que dans celles de l'Amérique.

L'histoire de Robidou est bien celle de tous nos autres pionniers ; elle se termine, hélas ! comme pour le plus grand nombre d'entre eux, par des revers.

Il était né à Saint-Louis du Missouri en 1783 ; son père, né au Canada, avait été avec Pierre Laclède et Pierre Chouteau un des fondateurs de cette ville. Dès l'âge de treize ans, le jeune Robidou aidait son père dans la traite qu'il faisait avec les indigènes. En 1803, il s'installait au pied des collines du Serpent-Noir. Il habita longtemps ce poste isolé, et y fut visité par le prince Maximilien Wied-Newied, dont l'ouvrage intéressant est souvent cité par M. Tassé. En 1836, plusieurs nations sauvages cédèrent par un traité une vaste étendue de terre aux Etats-Unis, et en même temps en abandonnèrent une partie à Robidou, en considération des avances qu'il leur avait faites. Ce fut sur ces terres qu'il fonda une nouvelle ville, à laquelle il donna le nom de son patron, saint Joseph. Il vendit alors la maison paternelle qu'il possédait à Saint-Louis et qui est maintenant d'une grande valeur. Elle a de plus une valeur historique : c'est là que se tint la première assemblée des représentants du Missouri, en 1812. La nouvelle ville de Saint-Joseph a pris, même du vivant de Robidou, un grand développement ; c'est aujourd'hui la capitale de l'Etat

Son fondateur s'est vu longtemps à la tête d'une grande fortune, qui paraissait d'autant plus solide qu'elle consistait en propriétés foncières, dont il devait connaître la valeur. Sans nous expliquer comment la chose s'est faite, M. Tassé nous assure cependant qu'il ne lui resta plus dans ses derniers jours

que de faibles moyens de subsistance. Il n'en avait cependant pas moins l'estime générale de ses concitoyens lorsqu'il mourut, le 27 mai 1868, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, comme le témoigne l'extrait suivant du *St. Joseph Herald* :

« Joseph Robidou, le fondateur de Saint-Joseph, mérite une mention spéciale. Comme premier habitant de cette ville, comme premier commerçant de fourrures avec les sauvages, comme le premier pionnier qui a bravé les épreuves, les dangers et les privations d'une vie dans la solitude, son nom sera longtemps cité et chéri par notre population.

« Son histoire, l'histoire d'un homme qui a vécu dans un lieu parfaitement isolé sans amis pour l'encourager, sans voisins à visiter, sans les chemins de fer et les innombrables avantages de la civilisation, vivant de ce que pouvait produire une contrée nouvelle et sauvage ; son histoire, disons-nous, si elle était fidèlement écrite, serait une étrange et étonnante fiction pour nous, qui jouissons du confort et du superflu de l'époque actuelle. »

Robidou s'était marié deux fois ; il a laissé de ces deux mariages plusieurs enfants. L'aîné, Joseph, qui vivait encore à la date où M. Tassé écrivait, doit avoir aujourd'hui près de soixante et dix ans. Deux frères du fondateur de Saint-Joseph, Jules et Antoine, sont aussi mentionnés. Jules, qui construisit la seconde maison de la capitale actuelle, est mort à Saint-Louis du Missouri en 1875 ; Antoine a été un grand voyageur. Il a parcouru une grande partie de l'Amérique du Nord, faisant la traite. En 1845, il organisa une expédition aux montagnes Rocheuses, où il faillit périr avec tous ses compagnons, et perdit deux cents chevaux. Il ne fut sauvé que par les secours que lui expédia son frère Joseph. Il reçut plus tard de graves blessures dans l'expédition du général Kearney contre le Nouveau-Mexique. Après une vie pleine d'aventures, il mourut à Saint-Louis en 1860, à l'âge de 66 ans.

Pour être très court, l'article consacré à Jean-Baptiste Roy n'en est pas moins un des plus intéressants de tout l'ouvrage. Il consiste, pour bien dire, dans la narration d'un seul fait, mais c'est un fait héroïque, que l'auteur compare avec raison aux exploits de Dollard des Ormeaux et de M<sup>lle</sup> de Verchères.

Les habitants de la côte Sans-Dessein — un nom bien canadien, bien *Jean-Baptiste* — avaient fait de deux maisons de leur petit village, situé au bord du Missouri, une sorte de fort entouré de palissades. En 1814, les sauvages Sacs, Renards et Iowas, firent une attaque sur cette petite forteresse et furent reçus à coups de

fusils. Les assiégés commirent l'imprudencé de poursuivre les ennemis qu'ils avaient mis en fuite, ou qui, plus probablement, avaient feint une déroute. Ils furent tous massacrés, et les sauvages revinrent pour s'emparer du village. Jean-Baptiste Roy, accompagné d'un trappeur, de sa vieille mère, qu'il portait sur ses épaules, et de sa femme, parvint à se jeter dans le fort avant que l'ennemi put les atteindre. Des femmes et des enfants les y avaient suivis ou précédés.

Roy, son compagnon et sa femme, tirèrent parti des fusils et des munitions qui s'y trouvaient, et les sauvages furent reçus par une fusillade aussi vive que lors de leur première attaque. Le premier jour, les assaillants se tinrent à distance, et ceux qui s'approchèrent furent tués. Le second jour, le compagnon de Roy, ayant voulu regarder par une meurtrière, fut visé et tué. Les sauvages, voyant que le feu de l'ennemi se ralentissait, s'approchèrent et essayèrent d'incendier les toits. Tandis que Roy y montait et parvenait à éteindre les flammes, sa vaillante compagne tirait sur les ennemis et elle visait juste, car elle en abattit plusieurs. Le troisième jour, même courage et même adresse de la part des assiégés. Enfin, le quatrième jour, les sauvages, persuadés qu'il y avait quelque chose de surnaturel dans tout cela, se retirèrent; aussi bien, ils n'avaient point perdu moins de quatorze des leurs.

Il faut avouer que ce récit tient du prodige; mais ce qui est plus prodigieux encore, c'est la mesquinerie du Congrès, qui refusa de récompenser tant d'héroïsme. Les jeunes gens de Saint-Louis furent mieux inspirés, ils présentèrent au héros un fusil d'honneur. Mais l'héroïne n'aurait-elle pas aussi mérité un témoignage particulier de leur admiration?

A très peu d'exceptions près, tous les pionniers et voyageurs dont nous nous sommes occupés ont vécu jusqu'à un âge très avancé, la plupart au-delà de soixante et dix ans, quelques-uns au-delà de quatre-vingts ans. Jacques Fournier, natif du district des Trois-Rivières, si l'on en croit la chronique, serait mort au Kansas à l'âge de cent vingt-cinq ans! Dans une note à sa biographie, M. Tassé mentionne plusieurs autres Canadiens centenaires aux Etats-Unis; mais il le fait sous toutes réserves.

M. Jacques Viger a démontré, pièces en mains, que plusieurs personnes qui, de son temps, avaient passé pour centenaires, étaient restées bien en-deçà de cette limite de la vie humaine.

Deux de nos statisticiens les plus distingués, M. Charles Taché et M. l'abbé Tanguay, sont aussi d'opinion qu'une très petite proportion des faits de longévité cités dans les livres et les journaux est admissible. Cependant, en cela comme en toute autre chose, il faut se tenir également éloigné de la crédulité et du scepticisme. Jacques Fournier racontait la bataille des plaines d'Abraham comme un homme qui en avait eu connaissance, et lorsqu'on voulait lui dire qu'il se trompait, qu'il confondait le siège de 1775 avec celui de 1759, il fournissait des détails qui lui donnaient raison sur ses contradicteurs. De 1759 à 1871, il y a 112 ans, et, comme il prétendait avoir été alors occupé à travailler sur un lot de terre qu'il avait acheté, à moins qu'il ne fût un imposteur, il devait avoir au moins 125 ans à sa mort. Or, tout ce que l'on nous dit de ce brave homme, qui voulut conserver jusqu'à la fin les habitudes simples de sa jeunesse et de sa vie errante, qui refusait de demeurer dans une maison et, malgré tous les efforts de ses protecteurs, préférait vivre dans une cabane, tout cela fait que l'on répugne à charger sa mémoire d'une indigne et puérole supercherie.

Voici comment M. Tassé raconte sa mort :

« M. Fournier était à travailler comme d'habitude dans son jardin, le matin du 15 mai 1871, lorsque madame Mulkey le vit tout à coup s'affaisser sur le sol. On accourut à son secours, mais on ne put le transporter à la maison : on dut le faire reposer sur une chaise, à l'ombre d'un arbre, que le vénérable vieillard avait lui-même planté. La machine humaine était épuisée. Le prêtre de l'endroit, l'abbé Donnelly, lui administra les derniers sacrements. Sentant ses forces l'abandonner, Fournier dit à madame Mulkey, qu'il ne verrait pas se coucher le soleil ; il expira à l'heure où les derniers feux du jour doraienent les pics brumeux des montagnes Rocheuses. »

Dans sa longue existence, ce voyageur avait parcouru presque toute l'Amérique du Nord, de Québec à la Nouvelle-Orléans, au Kansas et aux montagnes Rocheuses ; il avait la réputation d'un marcheur infatigable, et l'on cite de lui des exploits dans ce genre presque aussi étonnants que le fait de sa longue existence. Pourquoi, du reste, celui qui avait mené la vie simple et errante des patriarches n'aurait-il point participé, dans une certaine mesure, à leur longévité ?

— *A continuer.*

# Le Vieux Drapeau

A L'HONORABLE P.-J.-O. CHAUVEAU.

## I

Quel peuple n'a pas sa bannière  
Qu'il promène par l'univers,  
Hier roulant dans la poussière,  
Mais demain flottant dans les airs ?  
Ce drapeau veut dire Patrie,  
On aime avec idolâtrie  
Ses plis glorieux et sacrés,  
Et le cœur gonflé se soulève  
Lorsque le vainqueur qui l'enlève  
En pare ses lambris dorés.

Car ce drapeau, c'est un symbole  
Qui parle à tout homme de cœur.  
Sur lui s'attache l'auréole  
Plus durable qu'au front vainqueur.  
Afin de rendre plus vivace  
Le patriotisme qui passe  
En brûlant le cœur du soldat,  
Ce drap qu'à la hampe on attache  
Un général aura pour tâche  
De le lancer dans le combat.

Le lourd boulet pourra l'atteindre,  
Le feu consumer ce haillon,  
Et le bras chargé de l'étreindre  
Rouler dans le sanglant sillon ;  
Mais pour que l'ennemi s'empare,  
Au son de sa grave fanfare,  
De ce vieux drapeau tout criblé,  
Il faut que l'airain redoutable  
Fauche, en son œuvre épouvantable,  
Tout un régiment mutilé !

Lorsque la plaine est balayée,  
Que dans le champ jonché de morts  
La Victoire de sang souillée  
Compte son œuvre sans remords,  
Le vainqueur se glisse en silence  
Et cherche dans la plaine immense,  
Parmi les morts et les mourants,  
Un lambeau de cette bannière  
Qui flottait orgueilleuse et fière  
Aux yeux des héros expirants.

Enfin entre les mains d'un brave  
Ils trouvent un bois tout noirci ;  
Son regard éteint qui les brave  
Semble leur dire : Le voici !  
Sa main déjà froide et crispée  
A laissé tomber son épée  
Pour mieux saisir le vieux drapeau,  
Dont un lambeau, de sang humide,  
Pendant à sa giberne vide,  
Lui fait un sublime oripeau !

Au camp des vainqueurs la cohorte,  
Sur des monceaux de morts glissant,  
Avec des cris de joie emporte  
Un bois plein de boue et de sang.  
Ils sont acclamés par l'armée,  
Qui, par ses succès enflammée,  
Comptant les morts avec mépris,  
Ne juge pas de sa victoire  
Par ceux qui tombent pleins de gloire,  
Mais par les drapeaux qu'elle a pris !

## II

Salut à toi, sainte relique ;  
Débris sauvé par nos aïeux !  
Sur tous les points de l'Amérique  
Tu flottas digne et glorieux.  
Du golfe mexicain au pôle,  
Fier de t'avoir à son épaulé,  
Le vieux soldat t'aura porté,  
Sauvant dans la lutte suprême  
Ce dernier et fidèle emblème  
De victoire et de liberté !

## REVUE DE MONTRÉAL

Vieux drapeau troué par les balles  
 Que nos pères ont promené  
 Au bruit du cor et des cymbales  
 Sur le continent étonné,  
 Tu me rappelles d'un autre âge  
 La foi robuste et le courage  
 De sang fécondant nos sillons,  
 Tu me rappelles la patrie  
 Tantôt debout tantôt meurtrie  
 Sous le feu des lourds bataillons !

Aux brises de la renommée  
 Tu t'agitas avec orgueil,  
 Dirigeant la petite armée,  
 T'inclinant sur chaque cercueil.  
 Témoin des luttes colossales,  
 Les déchirures de cent balles  
 Nous nomment tes combats divers ;  
 Aux générations futures  
 Montre avec orgueil tes blessures  
 Sans leur dérober tes revers !

Dans tes plis on croirait entendre  
 Du passé mille bruits confus,  
 Cris du vaincu qui va se rendre,  
 Canons roulant sur leurs affûts.  
 De Montcalm la voix solennelle,  
 Planant dans la lutte immortelle,  
 T'a fait frémir, noble haillon,  
 Et sur ta hampe déchirée  
 S'attache, ô l'empreinte sacrée !  
 La poussière de Carillon !

De ta pure gloire jalouse,  
 Dans ce siècle trop amolli,  
 Lorsque sonna mil huit cent douze,  
 Vieille loque, as-tu tressailli ?  
 As-tu frémi quand dans la plaine,  
 Du bruit des canons toute pleine,  
 Un bras de vaincre fatigué  
 Traçait au temple de Bellone  
 Près de Carillon qui rayonne  
 Le nom brillant de Chateauguay !

Plus tard, ô débris séculaire,  
Pleuras-tu le peuple mourant  
Lorsque le pur sang populaire  
Teignait les flots du Saint-Laurent,  
Lorsque seul contre l'Angleterre  
A défendre ce coin de terre  
Où sont tous nos foyers bénis  
Des braves, périlleuse tache!  
Voulaient refaire à Saint-Eustache  
La victoire de Saint-Denis!

Avec amour on te conserve,  
Saint débris d'un temps glorieux.  
Sait-on ce que Dieu te réserve,  
Drapeau pour qui sont morts les vieux ?  
On te conserve! Un jour peut-être,  
Tous heureux de te reconnaître,  
Citoyens devenus soldats,  
Comme au temps des combats sans trêves,  
Nous deviendrons dignes élèves  
Des anciens preux que tu guidas.

S'il faut que ce jour sombre arrive,  
S'il faut, luttant comme jadis,  
Entendre encore sur notre rive  
La clameur des combats maudits;  
Si le Seigneur exige encore  
D'un peuple à peine à son aurore  
Des hécatombes et du sang,  
Ouvrant au vent tes plis étranges  
Dirige nos saintes phalanges  
Devant l'ennemi pâlisant !

Secouant ton repos sublime  
Et laissant ton réduit obscur,  
Comme aux jours de l'ancien régime,  
Tu flotteras au ciel d'azur.  
Aimé du drapeau d'Angleterre,  
Tu montreras ce que peut faire  
Un vieil étendard tout rouillé,  
Lorsque dans ses plis la Victoire,  
Kemuant un passé de gloire,  
Le jette au peuple réveillé !

## REVUE DE MONTRÉAL

En attendant, sublime l'oque,  
Devant qui s'incline mon front,  
Qu'elle rayonne, cette époque,  
Où les vieux nous reconnaîtront.  
Que notre vieille basilique  
Aux beaux jours de fête publique  
Te garde la place d'honneur,  
Et que les cendres dispersées  
Des héros des luttes passées  
Tressaillent d'aise et de bonheur !

Sois la bannière pacifique  
D'un petit peuple respecté,  
Enseigne aux Français d'Amérique  
Le culte de la liberté.  
Laisse le peuple qui travaille  
Les champs que l'affreuse mitraille  
Laboura d'obus meurtriers,  
A son passé toujours sensible,  
Préférer son œuvre paisible  
Aux rudes palmes des guerriers.

M.-J.-A. POISSON.

Arthabaska, 23 août 1879.

---

## The Old Régime in Canada

BY

FRANCIS PARKMAN.

---

En parlant de l'époque antérieure à 1744, Garneau dit que Québec « envoyait annuellement cinq ou six bâtiments à la pêche du loup-marin », et que dans les temps florissants les exportations « en huile de loup-marin et de marsouin » s'élevaient à 250,000 livres, ou environ \$41,333. La valeur du poisson exporté par les pêcheurs canadiens excédait cette somme, sans compter ce qui se consommait dans la colonie, en sorte que l'industrie de la pêche rapportait près de \$100,000 au pays, qui n'avait à l'époque dont il s'agit qu'une population d'environ 45,000 âmes.

C'est précisément cette industrie que M. Parkman condamne au néant en disant que, sous la domination française, elle végéta dans une langueur désespérante. Proportion gardée à la population, nous affirmons que les pêcheries de la Nouvelle-France étaient exploitées avec plus d'activité, plus prospères que celles de la Nouvelle-Angleterre, où la législature accordait des primes d'encouragement aux pêcheurs, et, chiffres en mains, nous défions M. Parkman de nous prouver le contraire.

Cependant, il faut admettre que sur ce point l'auteur de l'*Old Régime* ne fait que reproduire une erreur qui se trouve dans presque tous les ouvrages traitant de l'industrie et du commerce du Canada sous la domination française, surtout les ouvrages publiés de nos jours. Faute de renseignements bien coordonnés sur cette partie de notre histoire, plusieurs écrivains, même canadiens-français, ont jugé d'après les renseignements incomplets qu'ils avaient par devers eux et n'ont apprécié le commerce et l'industrie de la Nouvelle-France que d'une manière fort injuste envers nos ancêtres. Ils ne se sont pas même donné la peine de comparer ces renseignements défectueux avec le chiffre de la population, ce qui eût démontré qu'en matière de commerce et d'industrie nos ancêtres ne le cédaient pas aux Anglo-

Américains et l'emportaient sur leurs descendants. Il est bien facile d'écrire des récriminations sur le manque d'esprit d'entreprise des premières générations canadiennes, sur le peu d'importance de leur commerce, de leur industrie ; il suffit pour cela de donner libre cours à l'imagination — et qui n'a pas d'imagination ? — mais autre chose est de prouver que ces récriminations sont fondées. Montrez-nous donc aujourd'hui un pays habité par 16,000 âmes qui fasse un commerce, importations et exportations comprises, de \$6,500,000 annuellement, ainsi que cela eut lieu sous la domination française, cette époque dont on parle avec tant d'injustice et de mépris ! Jamais les Anglo-Américains, qu'on nous signale avec tant de complaisance comme un peuple modèle sous ce rapport, ne sont arrivés à des résultats plus satisfaisants. L'histoire et les chiffres sont là pour établir l'exactitude de ce que nous affirmons à l'honneur de nos ancêtres.

A la page 295, M. Parkman écrit avec tout l'aplomb d'un homme sûr de son fait :

« Dans toutes les branches d'industrie, les demandes d'aide sont sans fin. Gouverneurs et intendants sont autant de mendiants opiniâtres en faveur de la colonie languissante. »

Il est vrai que pour établir cet avancé vague et général, il cite sept phrases qu'il a trouvées dans la correspondance des gouverneurs et des intendants, ou dans les mémoires de l'ingénieur Catalogne et des sieurs Riverin et Chalons durant la période comprise entre 1686 et 1712. Malheureusement pour lui, dans ce cas comme en beaucoup d'autres, M. Parkman tronque les textes qu'il cite et en dénature le sens. L'intendant demande-t-il les fonds requis pour bâtir les magasins du roi, où les habitants sont obligés d'apporter leurs produits, qu'il leur est défendu de garder en leur possession, pour les échanger contre les produits que le gouvernement ou ses fermiers donnent en échange, M. Parkman en conclut qu'on mendiait du roi l'argent nécessaire à la construction de bâtisses qui devaient être érigées par les colons et pour leur usage exclusif, quand c'est tout le contraire qui est vrai. Autant vaudrait dire que les habitants d'une grande ville sont des mendiants, parce qu'ils demandent au gouvernement de bâtir un bureau de poste ou un hôtel des douanes, où l'administration perçoit les impôts qu'elle prélève !...

Donc, M. Parkman a dénaturé le sens de la première phrase qu'il cite.

Parmi les phrases qu'il emprunte à la correspondance des intendants, il en est dont l'exactitude est plus que douteuse, comme la suivante, écrite par l'intendant Champigny en 1688 : « Envoyez-nous un chirurgien ; il n'y a personne au Canada qui soit capable de remettre un os. »

Nous n'affirmons pas positivement que l'intendant Champigny écrivait une fausseté ; mais nous le croyons sincèrement. Le recensement de 1681 constate qu'à cette époque il y avait treize chirurgiens résidant dans la colonie ; or, comment expliquer leur disparition en si peu de temps ? Il nous semble que ce fait aurait dû inspirer une certaine défiance à M. Parkman. Il est vrai que le vieux proverbe latin dit avec assez de raison : *quot capita, tot census*.

Toujours pour établir que les gouverneurs et les intendants n'étaient que des « mendiants opiniâtres en faveur de la colonie, » notre auteur cite une phrase du marquis de Denonville, une de l'intendant Champigny et une de l'ingénieur Catalogne, demandant au ministre de faire passer dans la colonie des couvreurs en tuiles, des briquetiers, des potiers et des verriers. Eh bien ! ces demandes n'ont pas du tout la portée que leur donne M. Parkman, qui insinue que l'envoi de ces artisans occasionnait une dépense supplémentaire au roi. Toutes ces demandes ne s'appliquaient qu'au choix des émigrants ; comme le gouvernement envoyait chaque année à ses frais un certain nombre d'émigrés à la Nouvelle-France, on lui indiquait tout simplement ceux qui avaient le plus de chance de réussir, absolument comme de nos jours les agents d'émigration recherchent les classes d'ouvriers auxquels le pays offre le plus de chances d'avenir. En un mot, l'intendant ne demandait pas au roi d'encourir des dépenses pour envoyer au Canada des potiers ou des verriers, mais lui représentait uniquement que c'étaient ces artisans qui réussiraient le mieux dans la colonie ; il ne mendiait pas, il faisait de judicieuses recommandations. Ce n'est pas précisément la même chose.

L'agriculture languissait comme toutes les autres industries, au dire de M. Parkman, qui fait erreur sur ce point comme sur beaucoup d'autres. Il est facile de le démontrer. En 1665, alors que le Canada n'avait qu'une population de 3215 âmes, l'excédant de la récolte était déjà suffisant pour subvenir à l'alimentation des troupes qui arrivèrent dans le pays. « Les farines de l'armée s'é-

tant gâtées sur la mer, écrivait Marie de l'Incarnation, il s'est trouvé ici des blés pour fournir à sa subsistance sans faire tort à la provision des habitants (1).» M. Parkman nous dit lui-même qu'en 1686, il fut exporté 18,000 minots de grain aux Antilles et 80,000 minots en 1736, époque à laquelle la population de la colonie était de 39,063 personnes. Des quantités aussi considérables étaient exportées en France et au Cap-Breton, lequel s'approvisionnait presque exclusivement à Québec. «L'Île Royale, écrivaient Beauharnais et l'intendant Hocquart au ministre Maurepas en 1742, fournissait au Canada un marché pour ses provisions. Ce marché n'existant plus après la prise de Louisbourg par les Anglais, le prix de nos produits baissera nécessairement. Nous ressentons déjà les inconvénients de cet état de choses. L'été dernier, le prix de la farine s'est maintenu à 10 et 12 livres le quintal : à peine avons-nous reçu des nouvelles de Louisbourg qu'il est tombé à 6 et 7 livres.» Garneau prétend que dans les temps florissants la valeur des exportations en farine ou pois atteignait le chiffre de 250,000 livres. Si on ajoute à cela la consommation des troupes, les viandes salées et le chanvre, on arrive à bien près de 400,000 livres, ou \$66,660, avec une population, terme moyen, d'environ 40,000 âmes.

La meilleure preuve, au reste, du progrès et de l'activité de l'agriculture, se trouve dans les recensements. Si nous comparons le cens de 1692 avec celui de 1734, nous trouvons que durant cette période de quarante-deux ans la moyenne de l'augmentation a été de 16.370<sup>o</sup> pour la production des céréales, 140<sup>o</sup> pour le bétail, 12.230<sup>o</sup> pour la superficieensemencée et 4.830<sup>o</sup> pour la population, ainsi que le montre le tableau suivant :

	1692	1734	Augment. totale	Augment. annuelle
Minots de grains.....	120,418	974,114	7090 <sup>o</sup>	16.370 <sup>o</sup>
Têtes de bétail.....	11,804	81,696	5920 <sup>o</sup>	140 <sup>o</sup>
Arpents sans culture.	26,669	163,611	5140 <sup>o</sup>	12.230 <sup>o</sup>
Population .....	12,431	37,716	2030 <sup>o</sup>	4.830 <sup>o</sup>

Ces chiffres réfutent péremptoirement l'assertion de M. Parkman, qui aurait dû les consulter avant d'affirmer d'une manière aussi positive et aussi générale que l'agriculture subissait la langueur dont souffrait le commerce. Peut-être l'auteur de l'*Old Régime* avouera-t-il que les chiffres sont d'une rigueur brutale?

(1) Lettre d'octobre, 1665.

Au nombre des industries languissantes et négligées, M. Parkman range celle du filage et du tissage. « Cependant, dit-il, le tissage et le filage, de même que la culture du chanvre et du lin, furent négligés jusqu'en 1705, époque à laquelle la perte d'un navire chargé de marchandises pour la colonie donna l'impulsion à l'industrie domestique; madame de Repentigny donna l'exemple en fabriquant une espèce de tissu grossier avec des fibres d'écorce d'ortie et de tilleul. »

Que ce tissu fût grossier, nous n'en doutons nullement et nous plaignons bien sincèrement les pauvres malheureux qui eurent le courage de se vêtir de cette espèce d'étoffe à cilice. Nous croyons volontiers que l'industrie du tissage pratiquée avec une telle matière ne progressa guère; les colons préféraient naturellement les étoffes de laine; mais, comme les neuf cent quatre-vingt-quatorze moutons qu'il y avait dans le pays en 1698 ne produisaient pas assez de laine pour faire une paire de bas à chacune des personnes adultes du Canada, ils ne songeaient pas à se livrer à l'industrie du tissage. La matière première manquant, cette industrie ne se développa que plus tard. Les tissus d'ortie firent tellement souffrir ceux qui s'en vêtirent, qu'ils se livrèrent avec l'énergie du désespoir à l'élevage des moutons et à la production de la laine, car M. Parkman nous dit, sur l'autorité de l'intendant Bégon, qu'on fabriquait des étoffes de laine en 1714

Nous signalons à dessein ces absurdités, car elles mettent à découvert la malveillance qui perce à tant d'endroits dans le livre de M. Parkman. Comment admettre qu'un écrivain, à moins de supposer chez lui l'absence du sens commun, puisse reprocher à une population de ne pas se livrer à une industrie supposant la production de la laine, lorsque le millier de moutons qu'il y avait dans le pays n'en fournissait pas assez pour faire une paire de bas à chacune des quinze mille personnes qui habitaient le Canada à cette époque? Et c'est en écrivant ces monstruosité que l'auteur de *l'Old Régime* s'est acquis auprès de certaines gens le titre de « brillant et sympathique historien. »

La page 297 renferme cependant une erreur moins excusable. Si le cœur lui en disait, M. Parkman pouvait prétexter l'ignorance des recensements — nous avons déjà vu qu'il n'en a pas une connaissance intime — pour représenter notre agriculture avec les plus sombres couleurs; mais personne ne saurait l'excuser de fausser sciemment un document pour faire retom-

ber en partie sur les observances religieuses de nos aïeux le peu de succès de leurs cultures.

Après avoir cité l'ingénieur Catalogne pour prouver que la culture ne réussissait pas et était mal faite, il ajoute : « Il (Catalogne) se plaint de ce que les fêtes de l'Eglise sont si nombreuses que, dans toute la saison des travaux, il ne reste pas quatre-vingt-dix jours ouvrables. » Or Catalogne, dont M. Parkman invoque ainsi le témoignage, dit ce qui suit dans son mémoire en date du 7 novembre 1712 :

« Que comme les saisons sont trop courtes et souvent très mauvaises, il serait à souhaiter que l'Eglise permit les travaux indispensables, que les fêtes d'été obligent de chômer, étant très vrai que depuis le mois de mai que les semences commencent jusques à la fin de septembre, il n'y a pas quatre-vingt-dix journées de travail par rapport aux fêtes et au mauvais temps. »

Cette phrase, quant à sa substance, ne ressemble guère à celle que M. Parkman emploie pour la remplacer : Catalogne se plaint surtout du *mauvais temps*, tandis que, d'après l'auteur de l'*Old Régime*, il se plaint exclusivement des *fêtes de l'Eglise*. Et cette falsification est d'autant plus inexplicable, sinon moins excusable, que M. Parkman reproduit, à la page 424 de son livre, le texte même du mémoire de Catalogne. Comme protestant, il peut ignorer qu'à l'époque dont il parle, les fêtes de l'Eglise occupaient une dizaine de jours en été ; mais, comme historien, il n'ignore pas ce que dit le document qu'il cite et il ne saurait être excusé de l'avoir falsifié d'une façon aussi étrange. Avec la meilleure volonté du monde, on ne peut s'empêcher de voir, dans cette falsification, un indice des préjugés que M. Parkman entretient contre tout ce qui est catholique. C'est l'esprit même de son livre, le sentiment qui l'a inspiré d'un bout à l'autre, ainsi que nous le verrons plus loin.

« En 1669, lisons-nous à la page 299, le conseil déclara le blé monnaie légale (*legal tender*) à quatre francs le *minot* ou trois boisseaux français ; et cinq ans plus tard il fut ordonné à tous les créanciers d'accepter en paiement les peaux d'original au prix du marché. »

La première partie de cette citation porte nécessairement à croire qu'à dater de 1669 le blé fit partie intégrante de la monnaie légale du pays : la phrase est générale, donne un sens général à l'arrêt du conseil. C'est encore une fausseté qui ne saurait s'expliquer d'aucune manière, puisque cet arrêt, en date du 19 mars,

déclare formellement que « le conseil a ordonné que *par provision pendant trois mois*, du jour de la publication des présentes, les débiteurs pourront donner en paiement tant aux marchands qu'aux autres créanciers du blé loyal et marchand à raison de quatre livres le minot. »

Evidemment cet arrêt ne constituait pas le blé monnaie légale d'une manière permanente, mais n'avait pour but que de protéger les cultivateurs contre la cupidité des marchands, qui voulaient faire baisser outre mesure le prix du blé, afin de l'acheter ensuite pour rien. C'était une mesure temporaire, de protection, nullement un statut d'un caractère permanent, ainsi que le dit si carrément M. Parkman.

Il en fut de même relativement à l'édit concernant les peaux d'originaux.

Cependant, il ne faut pas s'étonner de cette bagatelle, car les deux pages et demie que M. Parkman consacre à notre système monétaire, ne sont qu'un tissu d'erreurs.

« On ordonna, dit-il, de frapper pour le Canada, une monnaie dont la valeur était du quart moindre que celle de la monnaie de France. »

M. Parkman a trouvé cette erreur dans les ouvrages traitant du Canada sous la domination française, et il la reproduit avec un sans-gêne qui a lieu d'étonner chez un écrivain qui se prétend si bien renseigné. Pourtant, s'il se fût seulement donné le trouble d'ouvrir les *Edits et Ordonnances*, il aurait facilement constaté que cette diminution du quart, comparativement aux monnaies semblables circulant en France, n'a jamais existé. L'édit du mois de juin 1721 ordonnant la fabrication de 150,000 marcs d'espèce de cuivre pour les colonies d'Amérique, décrète que ces pièces auront la valeur suivante : « celles de vingt au marc pour dix-huit deniers, celles de quarante au marc pour neuf deniers, et celles de quatre-vingts au marc pour quatre deniers et demi, » ce qui n'est pas du tout la diminution du quart ; mais, en consultant l'arrêt qui précède immédiatement cet édit, et réglait la valeur des espèces de cuivre en France, M. Parkman aurait lu ce qui suit :

« Le roi... a ordonné et ordonne qu'à commencer du jour de la publication du présent arrêt (en date du 30 avril 1721), les dites espèces seront réduites dans tout le royaume aux prix ci-après, savoir : les sols de cuivre à dix-huit deniers au lieu de vingt

deniers, les deniers et quarts des dits à proportion ; les pièces dites de six deniers, à neuf deniers au lieu de dix, et les liards de France à quatre deniers et demi au lieu de cinq ; sur lequel pied les dites espèces continueront d'avoir cours jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné par Sa Majesté. »

La comparaison de ces deux arrêts montre clairement que la monnaie fabriquée pour le Canada et les autres colonies d'Amérique en 1721, avait *absolument la même valeur* que la monnaie de même espèce circulant en France, ce qui prouve la fausseté de l'assertion de M. Parkman. Loin d'établir une différence entre la valeur des espèces de cuivre circulant en France, et celles destinées aux colonies, le roi fixe la valeur légale de ces dernières afin de la rendre absolument égale à celles des espèces françaises.

« Cette devise, ajoute en note l'auteur de l'*Old Régime*, datait de très longtemps. »

Sans doute, et elle s'explique par la nature même des choses. Pour envoyer des espèces en France, il fallait courir les risques des naufrages, payer le transport et l'assurance, ce qui représentait plus que le quart de la valeur des espèces et c'est pourquoi, comparativement à ce qu'elles valaient dans la mère-patrie, ces espèces subissaient dans leur valeur, au Canada, une baisse d'environ 25 par cent. Sur ce point, les écrivains modernes ne sont pas plus avancés que Boucher, qui écrivait il y a plus de deux cents ans : ils paraissent ignorer comme lui que les frais et les dangers du transport des espèces, surtout dans les circonstances et à l'époque dont il s'agit, constituent le principal élément du taux du change.

M. Parkman n'est ni mieux renseigné ni plus exact en parlant de la *monnaie de carte* ; il confond les *ordonnances* avec la monnaie régulière du pays, circulant d'une manière permanente, ce qui l'entraîne à des anachronismes qu'il est facile d'imaginer. D'après lui la monnaie de carte, comme monnaie légale, fut introduite dans la colonie par l'intendant de Meules. « En 1785, dit-il, l'intendant de Meules émit une monnaie de carte. »

N'en déplaise à M. Parkman, ces cartes ne constituaient pas une monnaie légale, ayant régulièrement cours dans la colonie comme monnaie ; ces cartes n'étaient que des bons au porteur, quelle que fût leur forme, que l'intendant donnait en paiement des comptes contre le gouvernement, lorsqu'il n'avait pas par devers lui les fonds nécessaires pour acquitter les dépenses faites

par le roi dans la colonie. Du moment qu'il recevait les fonds requis à cette fin, les cartes étaient retirées, ce qui prouve qu'elles ne constituaient pas une monnaie permanente. Lorsqu'elles étaient ainsi retirées de la circulation, ce qui avait généralement lieu à une date fixée, on les brûlait, ainsi qu'il arriva sous M. de Champigny en 1705. Enfin, ces cartes avaient si peu le caractère d'une monnaie régulière, que les intendants furent souvent obligés de publier des ordonnances pour forcer les marchands à les recevoir en paiement, d'où vint à ces cartes le nom d'*ordonnances*, sous lequel elles étaient connues. Leur nombre augmentait ou diminuait, suivant les besoins ou les caprices des intendants. L'intendant Champigny en émit pour 87,377 livres en 1690. L'année suivante, il écrivait à Pontchartrain : « Quoique le comte de Frontenac et moi nous ayons tiré par l'intermédiaire du commis de M. Hubert, en novembre dernier, des lettres de change sur la France pour 87,377 livres afin d'avoir des fonds en ce pays, nous n'avons pu éviter de faire cette année une nouvelle émission de monnaie de cartes pour payer *toutes les dépenses....* et nous avons racheté les cartes émises en 1690. »

Ces cartes finirent par s'accumuler, et en 1717, il y en avait en circulation pour environ deux millions ; le trésor royal ne put faire honneur à tous ces engagements et n'en paya que la moitié.

L'arrêt royal du 5 juillet 1717 décréta le retrait de toutes les ordonnances, en diminua la valeur de moitié, et permit à l'intendant d'en émettre « pour satisfaire aux dépenses... des six derniers mois de l'année dernière, et des six premiers mois de la présente », ajoutant : « Après que la dite monnaie de carte (pour les dépenses des six mois) aura été fabriquée, nous défendons à notre lieutenant-général et intendant au dit pays de faire fabriquer à l'avenir aucune monnaie de cartes, pour quelque cause et sous quelque prétexte que ce soit, ni de lui donner cours. »

Le retrait complet de ces ordonnances diminua considérablement la circulation monétaire, et, sur les représentations des habitants de la colonie, le roi ordonna en 1729 la fabrication d'une *monnaie de carte régulière*, au montant fixe de 400,000 livres, qui fut augmenté de 200,000 livres en 1733. Cette monnaie était garantie par le roi, qui défendit au gouverneur et à l'intendant d'en fabriquer d'autre sous quelque prétexte que ce fût, et s'obligea à la recevoir en paiement des munitions et autres marchandises qui se vendaient aux magasins de Sa Majesté. C'était une

vraie monnaie, ayant une valeur fixe, devant circuler permanentement et représenter les valeurs dans toutes les transactions. Enfin ces cartes circulaient absolument comme circulent de nos jours les billets du gouvernement fédéral, et n'étaient jamais retirées de la circulation.

Il y avait donc une différence essentielle entre les *ordonnances* et la *monnaie de carte*. Les premières étaient émises temporairement par les intendants, qui devaient les racheter chaque année; les autres, au contraire, furent émises en vertu d'arrêts rendus par le roi, la seule autorité qui put légiférer sur ces matières, et leur donner tous les caractères qui distinguent une monnaie régulière, acceptée par l'Etat et garantie par lui.

M. Parkman n'a pas saisi cette différence et il ne faut pas s'étonner si ce qu'il dit à ce sujet n'est qu'un tissu de faussetés.

J.-C. LANGELIER.

— *A continuer.*

---

# SANCTISSIMI DOMINI NOSTRI

Leonis Divina Providentia Papae XIII

## EPISTOLA ENCYCLICA

---

VENERABILIBUS FRATRIBUS PATRIARCHIS, PRIMATEBUS, ARCHIEPISCOPIB ET EPISCOPIB.  
UNIVERSI CATHOLICI ORBIS GRATIAM ET COMMUNIONEM CUM  
APOSTOLICA SEDE HABENTIBUS

LEO PP. XIII

*Venerabiles Fratres, salutem et apostolicam benedictionem.*

Aeterni Patris Unigenitus Filius, qui in terris apparuit, ut humano generi salutem et divinae sapientiae lucem afferret, magnum plane ac mirabile mundo contulit beneficium, cum caelos iterum ascensurus, Apostolis praecepit, ut *euntes docerent omnes gentes* (1); Ecclesiamque a se conditam communem et supremam populorum magistram reliquit. Homines enim, quos veritas liberaverat, veritate erant conservandi: neque diu permansissent caelestium doctrinarum fructus, per quos est homini parta salus, nisi Christus Dominus erudiendis ad fidem mentibus perenne magisterium constituisset. Ecclesia vero divini Auctoris sui cum erecta promissis, tum imitata caritatem, sic iussa perfecit, ut hoc semper spectarit, hoc maxime voluerit, de religione praecipere et cum erroribus perpetuo dimicare. Huc sane pertinent singulorum Episcoporum vigilati labores; huc Conciliorum perlatae leges ac decreta, et maxime Romanorum Pontificum sollicitudo quotidiana, penes quos, beati Petri Apostolorum Principis in primatu successores, et ius et officium est docendi et confirmandi fratres in fide. Quoniam vero, Apostolo monente, *per philosophiam et inanem fallaciam* (2), Christifidelium mentes decipi solent, et fidei sinceritas in hominibus corrumpi, idcirco supremi Ecclesiae Pastores muneris sui perpetuo esse duxerunt etiam veri nominis scientiam totis viribus provehere, simulque singulari vigilantia providere, ut ad fidei catholicae normam ubique traderentur humanae disciplinae omnes, praesertim vero *philosophia*, a qua nimirum magna ex parte pendet ceterarum scientiarum recta ratio. Id ipsum et Nos inter cetera breviter monuimus, Venerabiles Fratres, cum primum Vos omnes per Litteras Encyclicas allocuti sumus; sed modo rei gravitate, et temporum conditione compellimur rursus Vobiscum *agere* de ineunda philo-

---

(1) Matth. XXVIII, 19.

(2) Coloss. II, 8.

sophicorum studiorum ratione, quae et bono fidei apte respondeat, et ipsi humanarum scientiarum dignitati sit consentanea.

Si quis in acerbiter nostrorum temporum animum intendat, earumque rationem, quae publice et privatim geruntur, cogitatione complectatur, is profecto comperiet, secundam malorum causam, cum eorum quae premunt, tum eorum quae pertimescimus, in eo consistere, quod prava de divinis humanisque rebus scita, e scholis philosophorum iam pridem profecta, in omnes civitatis ordines irrepererint, communi plurimorum suffragio recepta. Cum enim insitum homini natura sit, ut in agendo rationem duce sequatur, si quid intelligentia peccat, in id et voluntas facile labitur: atque ita contingit, ut pravitas opinionum, quarum est in intelligentia sedes, in humanas actiones influat, easque pervertat. Ex adverso, si sana mens hominum fuerit, et solidis verisque principiis firmiter insistat, tum vero in publicum privatumque commodum plurima beneficia progignet. — Equidem non tantam humanae philosophiae vim et auctoritatem tribuimus, ut cunctis omnino erroribus propulsandis, vel evellendis parem esse iudicemus: sicut enim, cum primum est religio christiana constituta, per admirabile fidei lumen *non persuasibilibus humanae sapientiae verbis* diffusum, *sed in ostensione spiritus et virtutis* (3), orbi terrarum contigit ut primaevae dignitati restitueretur; ita etiam in praesens ab omnipotenti potissimum virtute et auxilio Dei expectandum est, ut mortalium mentes, sublatis errorum tenebris, respiscant. Sed neque spernenda, neque posthabenda sunt naturalia adiumenta, quae divinae sapientiae beneficio, fortiter suaviterque omnia disponentis, hominum generi suppetunt; quibus in adiumentis rectum philosophiae usum constat esse praecipuum. Non enim frustra rationis lumen humanae menti Deus inseruit; et tantum abest, ut superaddita fidei lux intelligentiae virtutem extinguat aut imminuat, ut potius perficiat, auctisque viribus, habilem ad maiora reddat. — Igitur postulat ipsius divinae Providentiae ratio, ut in revocandis ad fidem et ad salutem populis etiam ab humana scientia praesidium quaeratur: quam industriam, *probabilem ac sapientem, in more positam fuisse preclarissimorum Ecclesiae Patrum, antiquitatis monumenta testantur. Illi scilicet neque paucas, neque tenues rationi partes dare consueverunt, quas omnes perbreve complexus est magnus Augustinus, huic scientiae tribuens..... illud quo fides saluberima..... gignitur; nutritur, defenditur, roboratur* (4).

Ac primo quidem philosophia, si rite a sapientibus usurpetur, iter ad veram fidem quodammodo sternere et munire valet, suorumque alumnorum animos ad revelationem suscipiendam convenienter praeparare: quamobrem a veteribus modo *praevia ad christianam fidem institutio* (5), modo *christianismi praeludium et auxilium* (6) modo *ad Evangelium paedagogus* (7) non immerito appellata est.

(3). 1 Cor. II, 4.

(4) *De Trin.* lib. XIV, c. 1.

(5) Clem. Alex., *Strom.* lib. 1, c. 16; 1. VII, c. 3.

(6) *Orig. ad Greg. Thaum.*

(7) Clem. Alex., *Strom.* 1, c. 5.

Et sane benignissimus Deus, in eo quod pertinet ad res divinas, non eas tantum veritates lumine fidei patefecit, quibus attingendis impar humana intelligentia est, sed nonnullas etiam manifestavit, rationi non omnino impervias, ut scilicet, accedente Dei auctoritate, statim et sine aliqua erroris admixtione omnibus innotescerent. Ex quo factum est, ut quaedam vera, quae vel divinitus ad credendum proponuntur, vel cum doctrina fidei arctis quibusdam vinculis colligantur, ipsi ethnicorum sapientes, naturali tantum ratione praelucente, cognoverint, aptisque argumentis demonstraverint ac vindicaverint. *Invisibilia enim ipsius, ut Apostolus inquit, a creatura mundi per ea, quae facta sunt, intellecta conspiciuntur, sempiterna quoque eius virtus et divinitas* (8); et *gentes quae legem non habent..... ostendunt nihilominus opus legis scriptum in cordibus suis* (9); Haec autem vera, vel ipsi ethnicorum sapientibus explorata, vehementer est opportunum in revelatae doctrinae commodum utilitatemque convertere, ut reipsa ostendatur, humanam quoque sapientiam, atque ipsum adversariorum testimonium fidei christianae suffragari. Quam agendi rationem, non recens introductam sed veterem esse constat, et sanctis Ecclesiae Patribus saepe usitatam. Quin etiam venerabiles isti religiosarum traditionum testes et custodes formam quamdam eius rei et prope figuram agnoscunt in Hebraeorum facto, qui Aegypto excessuri, deferre secum iussi sunt argentea atque aurea Aegyptiorum vasa cum vestibus pretiosis, ut scilicet, mutato repente usu, religioni veri Numinis ea supellex dedicaretur, quae prius ignominiosis ritibus et superstitioni inservierat. Gregorius Neocaesariensis (10) laudat Origenem hoc nomine, quod plura ex ethnicorum placitis ingeniose decerpta, quasi erepta, hostibus tela, in patrocinium christianae sapientiae et perniciem superstitionis singulari dexteritate retorsit. Et parem disputandi morem cum Gregorius Nazianzenus (11), tum Gregorius Nyssenus (12) in Basilio Magno et laudant et probant; Hieronymus vero magnopere commendat in Quadrato Apostolorum discipulo, in Aristide, in Iustino, in Irenaeo, aliisque permultis (13). Augustinus autem, *Nonne aspiciamus, inquit, quanto auro et argento el veste suffarcinatus exierit de Aegypto Cyprianus, doctor suavissimus et martyr beatissimus? quanto Lactantius? quanto Victorinus, Optatus, Hilarius? ut de vivis taceam, quanto innumera-biles Graeci* (14)? Quod si vero naturalis ratio optimam hanc doctrinae segetem prius fudit, quam Christi virtute secundaretur, multo uberiores certe progignet, posteaquam Salvatoris gratia nativas humanae mentis facultates instauravit et auxit. — Ecquis autem non videat, iter planum et facile per huiusmodi philosophandi genus ad fidem aperiri?

Non his tamen limitibus utilitas circumscribitur, quae ex illo philosophandi instituto dimanat. Et revera divinae sapientiae eloquiis graviter reprehenditur

(8) Rom. 1, 20.

(9) Ib. II, 14, 15.

(10) *Orat. paneg. ad Origen.*

(11) *Vit. Moys.*

(12) *Carm. I, 1. Iamb. 3.*

(13) *Epist. ad Magn.*

(14) *De Doctr. Christ., l. II, c. 40.*

eorum hominum stultitia, qui de his quae videntur bona, non potuerunt intelligere Eum qui est; neque, operibus attendentes, agnoverunt quis esset artifex (15). Igitur primo loco magnus hic et praeclarus ex humana ratione fructus capitur, quod illa Deum esse demonstret: *a magnitudine enim speciei et creaturae cognoscibiliter poterit Creator horum videri* (16).—Deinde Deum ostendit omnium perfectionum cumulo singulariter excellere, infinita in primis sapientia, quam nulla usquam res latere, et summa iustitia, quam pravus nunquam vincere possit affectus, ideoque Deum non solum veracem esse, sed ipsam etiam veritatem falli et fallere nesciam. Ex quo consequi perspicuum est, ut humana ratio plenissimum verbo Dei fidem atque auctoritatem conciliet. Simili modo ratio declarat, evangelicam doctrinam mirabilibus quibusdam signis, tamquam certis certae veritatis argumentis, vel ab ipsa origine emicuisse: atque ideo omnes, qui Evangelio fidem adiungunt, non temere adiungere, tamquam doctas fabulas secutos (17), sed rationabili prorsus obsequio intelligentiam et iudicium suum divinae subiicere auctoritati. Illud autem non minoris pretii esse intelligitur, quod ratio in perspicuo ponat, Ecclesiam a Christo institutam (ut statuit Vaticana Synodus) *ob suam admirabilem propagationem, eximiam sanctitatem et inexhaustam in omnibus locis fecunditatem, ob catholicam unitatem, invictamque stabilitatem, magnum quoddam et perpetuum esse motivum credibilitatis, et divinae suae legationis testimonium irrefragabile* (18).

Solidissimis ita positis fundamentis, perpetuus et multiplex adhuc requiritur philosophiae usus, ut sacra Theologia naturam, habitum, ingeniumque verae scientiae suscipiat atque induat. In hac enim nobilissima disciplinarum magnopere necesse est, ut multae ac diversae caelestium doctrinarum partes in unum veluti corpus colligantur, ut suis quaeque locis convenienter dispositae, et ex propriis principiis derivatae apto inter se nexu cohaereant; demum ut omnes et singulae suis iisque invictis argumentis confirmentur.—Nec silentio praetereunda, aut minimi facienda est accuratior illa atque uberior rerum, quae creduntur, cognitio, et ipsorum fidei mysteriorum, quoad fieri potest, aliquanto lucidior intelligentia, quam Augustinus alique Patres et laudarunt et assequi studuerunt, quam ipsa Vaticana Synodus (19) fructuosissimam esse decrevit. Eam siquidem cognitionem et intelligentiam plenius et facilius certe illi consecuntur, qui cum integritate vitae fideique studio ingenium coniungunt philosophicis disciplinis expoliturum, praesertim cum eadem Synodus Vaticana doceat, eiusmodi sacrorum dogmatum intelligentiam *tum ex eorum, quae naturaliter cognoscuntur, analogia; tum e mysteriorum ipsorum nexu inter se et cum fine hominis ultimo* peti oportere (20).

Postremo hoc quoque ad disciplinas philosophicas pertinet, veritates divi-

(15) Sap. XIII, 1.

(16) Sap. XIII, 5.

(17) II. Pet. I, 16.

(18) Const. dogm. de Fid. cathol., c. 3.

(19) Const. cit., c. 4.

(20) Ibid.

nitus traditas religiose tueri, et iis qui oppugnare audeant resistere. Quam ad rem, magna est philosophiae laus, quod fidei propugnaculum ac veluti firmum religionis munimentum habeatur. *Est quidem*, sicut Clemens Alexandrinus testatur, *per se perfecta et nullius indiga Servatoris doctrina, cum sit Dei virtus et sapientia. Accedens autem graeca philosophia veritatem non facit potentiorum; sed cum debiles efficiat sophistarum adversus eam argumentationes, et propulset dolosas adversus veritatem insidias, dicta est vineae apta sepes et vallus* (21). Profecto sicut inimici catholici nominis, adversus religionem pugnaturi, bellicos apparatus plerumque a philosophica ratione mutuuntur, ita divinarum scientiarum defensores plura e philosophiae penu depromunt, quibus revelata dogmata valeant propugnare. Neque mediocriter in eo triumphare fides christiana censenda est, quod adversariorum arma, humanae rationis artibus ad nocendum comparata, humana ipsa ratio poterit expediteque repellat. Quam speciem religiosi certaminis ab ipso gentium Apostolo usurpatam commemorat S. Hieronymus scribens ad Magnum: *Ductor christiani exercitus Paulus et orator invictus, pro Christo causam agens, etiam inscriptionem fortuitam arte torquet in argumentum fidei: didicerat enim a vero David extorquere de manibus hostium gladium et Goliath superbissimi caput proprio mucrone truncare* (22). Atque ipsa Ecclesia istud a philosophia praesidium christianos doctores petere non tantum suadet, sed etiam iubet. Etenim Concilium Lateranense V, posteaquam constituit, *omnem assertionem veritati illuminatae fidei contrariam omnino falsam esse, eo quod verum vero minime contradictum* (23), philosophiae doctoribus praecipit, ut in dolosis argumentis dissolvendis studiose versentur; siquidem, ut Augustinus testatur, *si ratio contra divinarum Scripturarum auctoritatem redditur, quamlibet acuta sit, fallit veri similitudine: nam vera esse non potest* (24).

Verum ut pretiosis hisce, quos memoravimus, asserendis fructibus par philosophia inveniatur, omnino oportet, ut ab eo tramite numquam deflectat, quem et veneranda Patrum antiquitas ingressa est, et Vaticana Synodus solemniter auctoritatis suffragio comprobavit. Scilicet cum plane corpertum sit, plurimas ex ordine supernaturali veritates esse accipiendas, quae cuiuslibet ingenii longe vincunt acumen, ratio humana, propriae infirmitatis conscia, maiora se affectare ne audeat, neque easdem veritates negare, neve propria virtute metiri, neu pro lubitu interpretari; sed eas potius plena atque humili fide suscipiat, et summi honoris loco habeat, quod sibi liceat, in morem ancillae et pedissequae, famulari caelestibus doctrinis, easque aliqua ratione, Dei beneficio, attingere. — In iis autem doctrinarum capitibus, quae percipere humana intelligentia naturaliter potest, aequum plane est, sua methodo, suisque principiis et argumentis uti philosophiam: non ita tamen, ut auctoritati divinae sese audacter subtrahere videatur. Imo, cum constet, ea quae revelatione innotescunt, certa veritate pollere, et quae fidei adversantur pariter cum recta ratione pugnare, noverit philosophus catholicus se

(21) *Strom.* lib. 1. c. 20.

(22) *Epist.* ad Magn.

(23) *Bulla Apostoloci regiminis.*

(24) *Epist.* 143 (al. 7) ad Marcellin., n.º 7.

fidei simul et rationis iura violaturum, si conclusionem aliquam amplectatur, quam revelatae doctrinae repugnare intellexerit.

Novimus profecto non deesse, qui facultates humanae naturae plus nimio extollentes, contendunt, hominis intelligentiam, ubi semel divinae auctoritati subiiciatur, e nativa dignitate excidere, et quodam quasi servitutis iugo demissam plurimum retardari atque impediri, quominus ad veritatis excellentiaeque fastigium progrediatur. — Sed haec plena erroris et fallaciae sunt; eoque tandem spectant, ut homines, summa cum stultitia, nec sine crimine ingrati animi, sublimiores veritates repudient, et divinum beneficium fidei, ex qua omnium bonorum fontes etiam in civilem societatem fluxere, sponte reiciant. Etenim cum hume mens certis finibus, iisque satis angustis, conclusa teneatur, pluribus erroribus, et multarum rerum ignorationi est obnoxia. Contra fides christiana, cum Dei auctoritate nitatur, certissima est veritatis magistra; quam qui sequitur, neque errorum laqueis irretitur, neque incertarum opinionum fluctibus agitur. Quapropter qui philosophiae studium cum obsequio fidei christianae coniungunt, ii optime philosophantur: quandoquidem divinarum virtutum splendor, animo exceptus, ipsam iuvat intelligentiam, cui non modo nihil de dignitate detrahit, sed nobilitatis, acuminis, firmitatis plurimum addit. — Cum vero ingenii aciem intendunt in refellendis sententiis, quae fidei repugnant, et in probandis, quae cum fide cohaerent, digne ac perutiliter rationem exercent; in illis enim prioribus, causas erroris deprehendunt, et argumentorum, quibus ipsae fulciuntur, vitium dignoscunt. in his autem posterioribus, rationum momentis potiuntur, quibus solide demonstrantur et cuilibet prudenti persuadentur. Hac vero industria et exercitatione augeri mentis opes et explicari facultates qui neget, ille veri falsique discrimen nihil conducere ad profectum ingenii, absurde contendat necesse est. Merito igitur Vaticana Synodus praeclara beneficia, quae per fidem rationi praestantur, his verbis commemorat: *« Fides rationem ab erroribus liberal ac tuetur, eamque multiplici cognitione instruit (25). »* Atque idcirco homini, si saperet, non culpanda fides, veluti rationi et naturalibus veritatibus inimica, sed dignae potius Deo grates essent habendae, vehementerque laetandum, quod, inter multas ignorantiae causas et in mediis errorum fluctibus, sibi fides sanctissima illuxerit, quae, quasi si vis amicum, citra omnem errandi formidinem portum veritatis commonstrat.

Quod si, Venerabiles Fratres, ad historiam philosophiae respiciatis, cuncta, quae paullo ante diximus, re ipsa comprobari intelligetis. Et sane philosophorum veterum, qui fidei beneficio caruerunt, etiam qui habebantur sapientissimi, in pluribus deterrime errarunt. Nostis enim, inter nonnulla vera, quae saepe falsa et absona, quam multa incerta et dubia tradiderint de vera divinitatis ratione, de prima rerum origine, de mundi gubernatione, de divina futurorum cognitione, de malorum causa et principio, de ultimo fine hominis, aeternaque beatitudine, de virtutibus et vitiis, aliisque doctrinis, quarum vera certaue notitia nihil magis est hominum generi necessarium. — Contra vero primi Ecclesiae Patres et Doctores, qui satis intellexerant, ex

(25) Const. dogmat. de Fide cathol., c. 4.

divinae voluntatis consilio, restitutorem humanae etiam scientiae esse Christum, qui Dei virtus est Deique sapientia (26), et *in quo sunt omnes thesauri sapientiae et scientiae absconditi* (27), veterum sapientum libros investigandos, eorumque sententias cum revelatis doctrinis conferendas suscipere: prudentique delectu quae in illis vere dicta et sapienter cogitata occurrerent, amplexi sunt, ceteris omnibus vel emendatis, vel reiectis. Nam providissimus Deus, sicut ad Ecclesiae defensionem martyres fortissimos, magnae animae prodigos, contra tyrannorum saevitiem excitavit, ita philosophis falsi nominis aut haereticis viros sapientia maximos obiecit, qui revelatarum veritatum thesaurum etiam rationis humanae praesidio tuerentur. Itaque ab ipsis Ecclesiae primordiis, catholica doctrina eos nacta est adversarios multo infensissimos, qui christianorum dogmata et instituta irridentes, ponebant plures esse deos, mundi materiam principio causaque caruisse, rerumque cursum caeca quadam vi et fatali contineri necessitate, non divinae providentiae consilio administrari. Iamvero cum his insanientis doctrinae magistris mature congressi sunt sapientes viri, quos *Apologetas* nominamus, qui, fide praecunte, ab humana quoque sapientia argumenta sumpserunt, quibus constituerent, unum Deum, omni perfectionum genere praestantissimum esse colendum; res omnes e nihilo omnipotenti virtute productas, illius sapientia vigere, singulasque ad proprios fines dirigi ac moveri. — Principem Inter illos sibi locum vindicat *S. Iustinus* martyr, qui posteaquam celeberrimas graecorum Academias, quasi experiendo, lustrasse, plenoque ore nonnisi ex revelatis doctrinis, ut idem ipse fatetur, veritatem hauriri posse pervidisset, illas toto animi ardore complexus, calumniis purgavit, penes Romanorum Imperatores acriter copioseque defendit, et non pauca graecorum philosophorum dicta cum eis composuit. Quod et *Quadratus* et *Aristides Hermias* et *Athenagoras* per illud tempus egregie praestiterunt. — Neque minorem in eadem causa gloriam adeptus est *Irenaeus* martyr invictus, Ecclesiae Lugdunensis Pontifex: qui cum strenue refutaret perversas orientalium opiniones, Gnosticorum opera per fines romani imperii disseminatas, *origines haerescon singularum* (auctore Hieronymo), *et ex quibus philosophorum fontibus emanarint....., explicavit* (28). — Nemo autem non novit *Clementis Alexandrini* disputationes, quas idem Hieronymus sic, honoris causa, commemorat: *Quid in illis indoctum? imo quid non de media philosophia est* (29)? Multa ipse quidem incredibili varietate disseruit ad condendam philosophiae historiam, ad artem dialecticam rite exercendam, ad concordiam rationis cum fide conciliandam utilissima. — Hunc secutus *Origines*, scholae Alexandrinae magisterio insignis, graecorum et orientalium doctrinis eruditissimus, perplura eademque laboriosa edidit volumina, divinis litteris explanandis, sacrisque dogmatibus illustrandis mirabiliter opportuna; quae licet erroribus, saltem ut nunc extant, omnino non vacent, magnam tamen complectuntur vim sententiarum, quibus naturales veritates et numero et firmitate augentur. — Pugnat cum haereticis *Tertul-*

(26) I. Cor., I, 24.

(27) Coloss. II, 3.

(28) Epist. ad Magn.

(29) Loco cit.

*lianus* auctoritate sacrarum Litterarum, cum philosophis, mutato armorum genere, philosophice, hos autem tam acute et erudite convincit, ut iisdem palam fidenterque obiiciat: *Neque de scientia, neque de disciplina, ut putatis, aequamur* (30). — *Arnobius* etiam, vulgatis adversus gentiles libris, et *Lactantius* divinis praesertim Institutionibus, pari eloquentia et robore dogmata ac praecepta catholicae sapientiae persuadere hominibus strenue nituntur, non sic philosophiam evertentes, ut Academici solent (31), sed partim suis armis, partim vero ex philosophorum inter se concertatione sumptis eos revincentes (32). — Quae autem de anima humana, de divinis attributis, aliisque maximi momenti quaestionibus, magnus *Athanasius* et *Chrysostomus* oratorum princeps, scripta reliquerunt, ita, omnium iudicio, excellunt, ut prope nihil ad illorum subtilitatem et copiam addi posse videatur. — Et ne singulis recensendis nimii simus, summorum numero virorum, quorum est mentio facta, adiungimus *Basilium* magnum et utrumque *Gregorium*, qui, cum Athenis, ex domicilio totius humanitatis, exissent philosophiae omnis apparatu affatim instructi, quas sibi quisque doctrinae opes inflammato studio pepererat, eas ad haereticos refutandos, instituendosque christianos converterunt. — Sed omnibus veluti palman praeripuisse visus est *Augustinus*, qui ingenio praepotens, et sacris profanisque disciplinis ad plenum imbutus, contra omnes suae aetatis errores acerrime dimicavit fide summa, doctrina pari. Quem ille philosophiae locum non attigit, imo vero quem non diligentissime investigavit, sive cum altissima fidei mysteria et fidelibus aperiret, et contra adversariorum vesanos impetus defenderet; sive cum Academicorum aut Manichaeorum commentis deletis, humanae scientiae fundamenta et firmitudinem in tuto collocavit, aut malorum, quibus premuntur homines, rationem et originem et causas est persecutus? Quanta de Angelis, de anima, de mente humana, de voluntate et libero arbitrio, de religione et de beata vita, de tempore et aeternitate, de ipsa quoque mutabilitate corporum natura subtilissime disputavit? Post id tempus per Orientem *Ioannes Damascenus*, Basilii et Gregorii Nazianzeni vestigia ingressus, per Occidentem vero *Boëlius* et *Anselmus*, Augustini doctrinas professi, patrimonium philosophiae plurimum locupletarunt.

Exinde mediae aetatis Doctores, quos *Scholasticos* vocant, magnae molis opus aggressi sunt, nimirum segetes doctrinae fecundas et uberes, amplissimis *Sanctorum Patrum voluminibus diffusas, diligenter congerere, congestasque uno velut loco condere, in posterorum usum et commoditatem.* — Quae autem scholasticae disciplinae sit origo, indoles et excellentia, iuvat hic, Venerabiles Fratres, verbis sapientissimi viri, Praedecessoris Nostri, Sixti V, fusius aperire: «Divino Illius munere, qui solus dat spiritum scientiae et sapientiae et intellectus, quique Ecclesiam suam per saeculorum aetates, prout opus est, novis beneficiis auget, novis praesidiis instruit, inventa est a maioribus nostris sapientissimis viris, Theologia scolastica, quam duo potissimum gloriosi Doctores, angelicus S. Thomas et saraphicus S. Bona-

(30) Apologet. s. 46.

(31) *Instil.* VII, c. 7.

(32) *De Opif. Dei*, c. 21.

• ventura, clarissimi huius facultatis professores., excellenti ingenio, assiduo  
 • studio, magnis laboribus et vigiliis excoluerunt atque ornarunt, eamque  
 • optime dispositam, multisque modis praeclare explicatam posteris tradide-  
 • runt. Et huius quidem tam salutaris scientiae cognitio et exercitatio, quae  
 • ab uberrimis divinarum Litterarum, summorum Pontificum, sanctorum  
 • Patrum et Conciliorum fontibus dimanat, semper certe maximum Ecclesiae  
 • adiumentum afferre potuit, sive ad Scripturas ipsas vere et sane intelli-  
 • gendas et interpretandas, sive ad Patres securius et utilius perlegendos et  
 • explicandos, sive ad varios errores et haereses detegendas et refellendas :  
 • his vero novissimis diebus, quibus iam advenerunt tempora illa periculosa  
 • ab Apostolo descripta, et homines blasphemi, superbi, seductores proficiunt  
 • in peius, errantes et alios in errorem mittentes, sane catholicae fidei dogma-  
 • tibus confirmandis et haeresibus confutandis pernecessaria est (33). » Quae  
 verba quamvis Theologiam scholasticam dumtaxat complecti videantur,  
 tamen esse quoque de Philosophia eiusque laudibus accipienda perspicitur,  
 Siquidem praeclarae dotes, quae Theologiam scholasticam hostibus veritatis  
 faciunt tantopere formidosam, nimirum, ut idem Pontifex addit, « apta illa  
 • et inter se nexa rerum et causarum cohaerentia, ille ordo et dispositio tam-  
 • quam militum in pugnando instructio, illae dilucidae definitiones et distinc-  
 • tiones, illa argumentorum firmitas et acutissimae disputationes, quibus lux  
 • a tenebris, verum a falso distinguitur, haereticorum mendacia multis prae-  
 • stigiis et fallaciis involuta, tamquam veste detracta, patefiunt et denudantur  
 • (34), » praeclarae, inquam, et mirabiles istae dotes unice a recto usu repe-  
 tendae sunt eius philosophiae, quam magistri scholastici, data opera et  
 sapienti concilio, in disputationibus etiam theologis, passim usurpare con-  
 sueverunt. — Praeterea cum illud sit scholasticorum Theologorum proprium  
 ac singulare, ut scientiam humanam ac divinam arctissimo inter se vinculo  
 coniunxerint, profecto Theologia, in qua illi excelluerunt, non erat tantum  
 honoris et commendationis ab opinione hominum adeptura, si mancam atque  
 imperfectam aut levem philosophiam adhibuissent.

Iamvero inter Scholasticos Doctores, omnium princeps et magister, longe  
 eminent *Thomas Aquinas*: qui, ut Caietanus animadvertit, veteres *doctores*  
*sacros quia summe veneratus est, ideo intellectum omnium quodammodo sor-*  
*titus est* (35). Illorum doctrinas, velut dispersa cuiusdam corporis membra,  
 in unum Thomas collegit et coagmentavit, miro ordine digessit, et magnis  
 incrementis ita adauxit, ut catholicae Ecclesiae singulare praesidium et  
 decus iure meritoque habeatur. — Ille quidem ingenio docilis et acer, me-  
 moria facilis et tenax, vitae integerrimus, veritatis unice amator, divina  
 humanaque scienlia praedives, Soli comparatus, orbem terrarum calore vir-  
 tutum fovit, et doctrinae splendore complevit. Nulla est philosophiae pars,  
 quam non acute simul et solide pertractarit: de legibus ratiocinandi, de Deo  
 et incorporeis substantiis, de homine aliisque sensibilibus rebus, de humanis  
 actibus eorumque principiis ita disputavit, ut in eo neque copiosa quaestio-

(33) Bulla *Triumphantis*, an. 1588.

(34) Bulla cit.

(35) In 2. m. 2. ae, q. 143, a. 4. in fin.

num seges, neque apta partium dispositio, neque optima procedendi ratio, neque principiorum firmitas aut argumentorum robur, neque dicendi perspicuitas aut proprietates, neque abstrusa quaeque explicandi facilitas desideretur.

Illud etiam accedit, quod philosophicas conclusiones angelicus Doctor speculatus est in rerum rationibus et principiis, quae quam latissime patent, et insularum fere veritatum semina suo velut gremio concludunt, a posterioribus magistris opportuno tempore et uberrimo cum fructu aperienda. Quam philosophandi rationem cum in erroribus refutandis pariter adhibuerit, illud a se ipse impetravit, ut et superiorum temporum errores omnes unus debellarit, et ad profligandos, qui perpetua vice in posterum exorturi sunt, arma invictissima suppeditarit. — Praeterea rationem, ut patet, a fide apprime distinguens, utramque tamen amice consocians, utriusque tum iura conservavit, tum dignitati consuluit, ita quidem ut ratio ad humanum fastigium Thomae pennae evecta, iam fere nequeat sublimius assurgere; neque fides a ratione fere possit plura aut validiora adiumenta praestolari, quam quae iam est per Thomam consecuta.

Has ob causas, doctissimi homines, superioribus praesertim aetatibus, theologiae et philosophiae laude praestantissimi, conquistis incredibili studio Thomae voluminibus immortalibus, angelicae sapientiae eius sese non tam excolendos, quam penitus innutriendos tradiderunt. — Omnes prope conditores et legiferos Ordinum religiosorum iussisse constat sodales suos, doctrinis S. Thomae studere et religiosius haerere, cauto, ne cui eorum impune liceat a vestigiis tanti viri vel minimum discedere. Ut Dominicanam familiam praetereamus, quae summo hoc magistro iure quodam suo gloriatur, ea lege teneri Benedictinos, Carmelitas, Augustinianos, Societatem Iesu, aliosque sacros Ordines complures statuta singulorum testantur.

Atque hoc loco magna cum voluptate provolat animus ad celeberrimas illas, quae olim in Europa floruerunt, Academias et Scholas, Parisiensem nempe, Salmantinam, Complutensem, Duacenam, Tolosanam, Lovaniensem, Patavinam, Bononiensem, Neapolitanam, Conimbricensem, aliasque permultas. Quarum Academiarum nomen aetate quodammodo crevisse, rogatasque sententias cum graviora agerentur negotia, plurimum in omnes partes valuisse, nemo ignorat. Iamvero compertum est, in magnis illis humanae sapientiae domiciliis, tamquam in suo regno, Thomam consedissem principem; atque omnium vel doctorum vel auditorum animos miro consensu in unius angelici Doctoris magisterio et auctoritate conquievisse.

Sed, quod pluris est Romani Pontifices Praedecessores Nostri sapientiam Thomae Aquinatis singularibus laudum praconiis, et testimoniis amplissimis prosecuti sunt. Nam Clemens VI (36), Nicolaus V (37), Benedictus XIII (38) alique testantur, admirabili eius doctrina universam Ecclesiam illustrari;

---

(36) Bulla *In Ordine*.

(37) Breve ad Fratr. Ord. Praed. 1451.

(38) Bulla *Pretiosus*.

S. Pius V (39) vero fatetur eadem doctrina haereses confusas et convictas dissipari, orbemque universum a pestiferis quotidie liberari erroribus; alii cum Clemente XII (40), uberrima bona ab eius scriptis in Ecclesiam universam dimanasse, ipsumque eodem honore colendum esse affirmant, qui summis Ecclesiae doctoribus, Gregorio, Ambrosio, Augustino et Hieronymo defertur; alii tandem S. Thomam proponere non dubitarunt Academiis et magnis Lyceis exemplar et magistrum, quem tuto pede sequerentur. Qua in re memoratu dignissima videntur B. Urbani V verba ad Academiam Tolosanam: *Volumus et tenore praesentium vobis iniungimus, ut B. Thomae doctrinam tamquam veridicam et catholicam sectemini, eandemque studeatis totis viribus ampliare* (41). Urbani autem exemplum Innocentius XII (42) in Lovaniensi studiorum Universitate, et Benedictus XIV (43) in Collegio Dionysiano Granatensium renovarunt.—His vero Pontificum maximorum de Thoma Aquinate iudiciis, veluti cumulus, Innocentii VI testimonium accedat: *Huius (Thomae), doctrina prae ceteris, excepta canonica, habet proprietatem verborum, modum dicendorum, veritatem sententiarum, ita ut numquam qui eam tenuerint, inventiantur a veritatis tramite deviasse; et qui eam impugnaverint, semper fuerint de veritate suspectus* (44).

Ipsa quoque Concilia Oecumenica, in quibus eminent lectus ex toto orbe terrarum flos sapientiae, singularem Thomae Aquinati honorem habere perpetuo studuerunt. In Conciliis Lugdunensi, vicennensi, Florentino, Vaticano, deliberationibus et decretis Patrum interfuisse Thomam et pene praefuisse dixeris, adversus errores Graecorum, haereticorum et rationalistarum ineluctabili vi et faustissimo exitu decertantem.—Sed haec maxima est et Thomae propria, nec cum quopiam ex doctoribus catholicis communicata laus, quod Patres Tridentini, in ipso medio conclavi ordini habendo una cum divinae Scripturae codicibus et Pontificum Maximorum decretis *Summam* Thomae Aquinatis super altari patere voluerunt, unde consilium, rationes, oracula peterentur.

Postremo haec quoque palma viro incomparabili reservata videbatur, ut ab ipsis catholici nominis adversariis obsequia, praecordia, admirationem extorqueret. Nam exploratum est, inter haereticarum factionum duces non defuisse, qui palam profiterentur, sublata semel e medio doctrina Thomae Aquinatis, se facile posse *cum omnibus catholicis doctoribus subire certamen et vincere, et Ecclesiam dissipare* (45).—Inanis quidem spes sed testimonium non inane.

His rebus et causis, Venerabiles Fratres, quoties respicimus ad bonitatem, vim preclarasque utilitates eius disciplinae philosophicae, quam maiores nostri adamarunt, iudicamus temere esse commissum, ut eidem suus honos non semper, nec ubique permanserit: praesertim cum philosophiae scholasticae

(39) Bulla *Mirabilis*.

(40) Bulla *Verbo Dei*.

(41) Const. 5. a data die 3 aug. 1368, ad cancell. Univ. Tolos.

(42) Litt. in forma Brev., die 6 febr. 1694.

(43) Litt. in forma Brev., die 21 aug. 1752.

(44) Serm. de S. Thoma.

(45) Beza, Bucerus.

et usum diuturnum et maximorum virorum iudicium, et, quod caput est, Ecclesiae suffragium favisse constaret. Atque in veteris doctrinae locum nova quaedam philosophiae ratio hac illac successit, unde non ii percepti sunt fructus optabiles ac salutare, quos Ecclesia et ipsa civilis societas matuissent. Adnitentibus enim Novatoribus saeculi XVI, placuit philosophari citra quempiam ad fidem respectum, petita dataque vicissim potestate quaelibet pro lubitu ingenioque excogitandi. Qua ex re primum fuit, genera philosophiae plus aequo multiplicari, sententiasque diversas atque inter se pugnantes oriri etiam de iis rebus, quae sunt in humanis cognitionibus praecipuae. A multitudine sententiarum ad haesitationes dubitationesque persaepe ventum est: a dubitationibus vero in errorem quam facile mentes hominum delabantur, nemo est qui non videat. — Hoc autem novitatis studium, cum homines imitatione trahantur, catholicorum quoque philosophorum animos visum est alicubi pervasisse; qui patrimonio antiquae sapientiae posthabito, nova moliri, quam vetera novis augere et perficere maluerunt, certe minus sapienti consilio, et non sine scientiarum detrimento. Etenim multiplex haec ratio doctrinae, cum in magistrorum singulorum auctoritate arbitrioque nitatur, mutabilem habet fundamentum, eaque de causa non firmam atque stabilem neque robustam, sicut veterem illam, sed nutantem et levem facit philosophiam. Cui si forte contingat, hostium impetu ferendo vix parem aliquando inveniri, eius rei agnoscat in seipsa residere causam et culpam. — Quae cum dicimus, non eos profecto improbamus doctos homines atque solertes, qui industriam et eruditionem suam, ac novorum inventorum opes ad excolendam philosophiam afferunt: id enim probe intelligimus ad incrementa doctrinae pertinere. Sed magnopere cavendum est, ne in illa industria atque eruditione tota aut praecipua exercitatio versetur. — Et simili modo de sacra Theologia iudicetur; quam multiplici eruditionis adiumento iuvari atque illustrari quidem placet, sed omnino necesse est, gravi Scholasticorum more tractari ut, revelationis et rationis coniunctis in illa viribus, *invictum fidei propugnaculum* (46) esse perseveret.

Optimo itaque consilio cultores disciplinarum philosophicarum non pauci, cum ad instaurandam utiliter philosophiam novissime animum adiecerint, praeclaram Thomae Aquinatis doctrinam restituere, atque in pristinum decus vindicare studuerunt et student. Pari voluntate plures ex ordine Vestro, Venerabiles Fratres, eamdem alacriter via esse ingressos, magna cum animi Nostri laetitia cognovimus. Quos cum laudamus vehementer, tum hortamur, ut in suscepto consilio permaneant: reliquos vero omnes ex Vobis singulatim monemus, nihil Nobis esse antiquius et optabilius, quam ut sapientiae rivos purissimos ex angelico Doctore iugi et praedivite vena dimanantem, studiosae iuventuti large copioseque universi praebeatis.

Quae autem faciunt, ut magno id studio velimus, plura sunt. — Principio quidem, cum in hac tempestate nostra, machinationibus et astu fallacis cuiusdam sapientiae, christiana fides oppugnari soleat, cuncti adolescentes, sed ii nominatim qui in Ecclesiae spem succrescunt, pollenti ac robusto doctrinae

pubulo ob eam causam enutriendi sunt, ut viribus validi, et copioso armorum apparatu instructi, mature assuescant causam religionis fortiter et sapienter agere, *parati semper*, secundum Apostolica monita, *ad satisfactionem omniposcenti rationem de ea, quae in nobis est, spe* (47) et *exhortari in doctrina sana, et eos qui contradicunt, arguere* (48). — Deinde plurimi ex iis hominibus qui, ab alienato a fide animo, instituta catholica oderunt, solam sibi esse magistram ac ducem rationem profitentur. Ad hos autem sanandos, et in gratiam cum fide catholica restituendos, praeter supernaturale Dei auxilium, nihil esse opportunius arbitramur, quam solidam Patrum et Scholasticorum doctrinam, qui firmissima fidei fundamenta, divinam illius originem, certam veritatem, argumenta quibus suadetur, beneficia in humanum genus collata, perfectamque cum ratione concordiam tanta evidentia et vi commonstrant, quanta flectendis mentibus vel maxime invititis et repugnantibus sufficiat.

Domestica vero, atque civilis ipsa societas, quae ob perversarum opinionum pestem quanto in discrimine versetur, universi perspicimus, profecto pacatior multo et securior consisteret, si in Academiis et scholis sanior traderetur, et magisterio Ecclesiae conformior doctrina, qualem Thomae Aquinatis volumina complectuntur. Quae enim de germana ratione libertatis, hoc tempore in licentiam abeuntis, de divina cuiuslibet auctoritatis origine, de legibus earumque vi, de paterno et aequo summorum Principum imperio, de obtempatione sublimioribus potestatibus, de mutua inter omnes caritate; quae scilicet de his rebus et aliis generis eiusdem a Thoma disputantur, maximum atque invictum robur habent ad evertenda ea iuris novi principia quae pacato rerum ordini et publicae saluti periculosa esse dignoscuntur. — Demum cunctae humanae disciplinae spem incrementi praecipere, plurimumque sibi debent praesidium polliceri ab hac, quae Nobis est proposita, disciplinarum philosophicarum instauratione. Etenim a philosophia tamquam a moderatrice sapientia, sanam rationem rectumque modum bonae artes mutuari, ab eaque, tamquam vitae communi fonte spiritum haurire consueverunt. Facto et constanti experientia comprobatur, artes liberales tunc maxime floruisse, cum incolumis honor et sapiens iudicium philosophiae stetit; neglectas vero et prope oblitteratas iacuisse, inclinata atque erroribus vel ineptiis implicita philosophia. — Quapropter etiam physicae disciplinae quae nunc tanto sunt in pretio, et tot praeclare inventis, singularem ubique cient admirationem sui, ex restituta veterum philosophia non modo nihil detrimenti, sed plurimum praesidii sunt habiturae. Illarum enim fructuosae exercitationi et incremento non sola satis est consideratio factorum, contemplatioque naturae; sed, cum facta constiterint, altius assurgendum est, et danda solerter opera naturis rerum corporearum agnoscendis, investigandisque legibus, quibus parent, et principiis, unde ordo illarum et unitas in varietate, et mutua affinitas in diversitate profiscuntur. Quibus investigationibus mirum quantam philosophia scholastica vim et lucem, et opem, est allatura, si sapienti ratione tradatur.

(47) I. Pet. III, 15.

(48) Tit. I, 9.

Qua in re et illud monere iuvat, nonnisi per summam iniuriam eidem philosophia vitio verti, quod naturalium scientiarum profectui et incremento adversetur. Cum enim Scholastici, sanctorum Patrum sententiam secuti, in Anthropologia passim tradiderint, humanam intelligentiam nonnisi ex rebus sensibilibus ad noscendas res corpore materiaque carentes evehi, sponte sua intellexerunt, nihil esse philosopho utilius, quam naturae arcana diligenter investigare, et in rerum physicarum studio diu multumque versari. Quod et facto suo confirmarunt: nam S. Thomas, B. Albertus Magnus, alique Scolasticorum principes, non ita se contemplationi philosophiae dederunt, ut non etiam multum operae in naturalium rerum cognitione collocarint: imo non pauca sunt in hoc genere dicta eorum et scita, quae recentes magistri probant, et cum veritate congruere fateantur. Praeterea hac ipsa aetate, plures iique insignes scientiarum physicarum doctores palam aperteque testantur, inter certas ratasque recentioris Physicae conclusiones, et philosophica Scholae principia nullam veri nominis pugnam existere.

Nos igitur, dum edicimus libenti gratoque animo excipiendum esse quidquid sapienter dictum, quidquid utiliter fuerit a quopiam inventum atque excogitatum; Vos omnes, Venerabiles Fratres, quam enixe hortamur, ut ad catholicae fidei tutelam et decus, ad societatis bonum, ad scientiarum omnium incrementum auream sancti Thomae sapientiam restituatis, et quam latissime propagetis. Sapientiam sancti Thomae dicimus: si quid enim est a doctoribus Scholasticis vel nimia subtilitate quaesitum, vel parum considerate traditum, si quid cum exploratis posterioris aevi doctrinis minus cohaerens, vel denique quoquo modo non probabile, id nullo pacto in animo est aetati nostrae ad imitandum proponi. — Ceterum, doctrinam Thomae Aquinatis studeant magistri, a Vobis intelligenter lecti, in discipulorum animos insinuare; eiusque prae ceteris soliditatem atque excellentiam in perspicuo ponant. Eamdem Academiae a Vobis institutae aut instituendae illustrent ac tueantur, et ad grassantium errorum refutationem adhibeant. — Ne autem supposita pro vera, neu corrupta pro sincera bibatur, providete ut sapientia Thomae ex ipsis eius fontibus hauriatur, aut saltem ex iis rivis, quos ab ipso fonte deductos, adhuc integros et illimes decurrere certa et concurs doctorum hominum sententia est: sed ab iis, qui exinde fluxisse dicuntur, re autem alienis et non salubribus aquis creverunt, adolescentium animos arcendos curate.

Probe autem novimus conatus Nostros irritos futuros, nisi communia cepta Venerabiles Fratres, Ille secundet, qui *Deus scientiarum* in divinis eloquiis (49) appellatur; quibus etiam monemur, *omne datum optimum et omne donum perfectum desursum esse, descendens a Patre luminum* (50). Et rursus: *Si quis indiget sapientia, postulet a Deo; qui dat omnibus affluenter, et non improperat; et dabitur ei* (51). — Igitur hac quoque in re exempla sequamur Doctoris angelici, qui numquam se lectioni aut scriptioni dedit, nisi propi-

(49) I. Rog. II, 3.

(50) Iac. I, 17.

(51) Ibid. v. 5.

tiato precibus Deo, quique candide confessus est, quidquid sciret, non tam se studio aut labore suo sibi peperisse, quam divinitus accepisse: ideoque humili et concordi obsecratione Deum simul omnes exoremus, ut in Ecclesiae filios spiritum scientiae et intellectus emittat, et aperiat eis sensum ad intelligendam sapientiam. Atque ad uberiores percipiendos divinae bonitatis fructus, etiam B. Virginis Mariae, quae sedes sapientiae appellatur, efficacissimum patrocinium apud Deum interponite, simulque deprecatores adhibete purissimum Virginis Sponsum B. Iosephum, et Petrum ac Paulum Apostolos maximos, qui orbem terrarum, impura errorum lue corruptum, veritate renovarunt, et caelestis sapientiae lumine compleverunt.

Denique divini auxilii spe freti, et pastorali Vestro studio confisi, Apostolicam benedictionem, caelestium munerum auspicem et singularis Nostrae benevolentiae testem, Vobis omnibus, Venerabiles Fratres, universoque clero et populo singulis commisso, peramanter in Domino impartimur.

Datum Romae apud S. Petrum, die 4 augusti an. 1879, Pontificatus Nostri anno Secundo.

LEO PP. XIII.

## Ouverture du Musée de Montréal

---

Un événement important s'est produit récemment dans notre ville : c'est l'ouverture d'un musée de peinture, de sculpture et d'architecture. Nous aurions voulu le mentionner plus tôt, mais nous avons préféré visiter l'institution plusieurs fois, afin de pouvoir donner à ce propos de plus amples informations.

Ce musée a été préparé de longue main par une association intelligente et dévouée, et par un amateur distingué, M. Gibbs, qui a disposé de sa propre collection pour le bien général, et légué une partie de sa fortune pour contribuer à l'érection d'un bâtiment magnifique.

L'entreprise a excité beaucoup d'intérêt dans toute la population. On a compris que c'est là une œuvre d'agrément, d'embellissement et d'utilité, de laquelle dépendent la formation du goût, l'avenir des industries nationales, et les progrès de l'art en ce pays.

Les voyages, comme l'a très bien remarqué la *Gazette* de Montréal, se sont multipliés dans les dernières années, et ont permis à un grand nombre de familles de visiter les capitales de l'Europe, de voir les principales collections, de faire connaissance avec les chefs-d'œuvre dont la célébrité remplit le monde entier. C'est là un avantage non seulement pour ces familles privilégiées, mais encore pour ceux qui seront à même d'exploiter les connaissances qu'elles ont dû acquérir.

Des personnages haut placés ont su apprécier l'importance des études artistiques. En plusieurs occasions, lord Dufferin a touché, nous dirions presque traité ces grandes questions de l'éducation du goût; nous savons que plus d'une fois il a exprimé sur ce point les idées les plus justes et les plus élevées. Les habiles directeurs de l'association que nous avons nommée redoubleront de zèle, sans doute, grâce au patronage éclairé de S. A. R. la princesse Louise, qui joint aux brillantes qualités de l'esprit, le goût des arts, le sentiment délicat du beau, et même un talent d'exécution remarquable.

Quelques grandes copies exposées dans le vestibule méritent l'attention. Deux *Sainte famille*, d'Andrea del Sarto, copiées avec soin et talent par un artiste de Florence, nommé, suivant le livret, Petrini. Ces copies sont belles, et donnent une juste idée du style et de la manière du maître. Ce peintre qui mourut à 42 ans, a laissé près de 80 chefs-d'œuvre, parmi lesquels on cite la *Madonna del Sacco* et la *Nativité de la sainte Vierge*, à Florence.

Près d'Andrea del Sarto, deux copies de Raphaël : une *Vierge à la chaise* et une *Vierge au chardonneret*. Il n'y a pas de nom de copiste. Ces reproductions sont défectueuses quant au dessin, d'un coloris vulgaire, d'une exécution hâtive et peu étudiée. Nous trouvons ensuite deux tableaux de couvent dans le style de Granet. Ils sont signés Chiari. Nous croyons que c'est le nom du copiste, mais ces tableaux sont intéressants, faits avec soin et remarquables.

Enfin deux paysages donnés comme des copies de Salvator Rosa. Nous aurions pensé qu'ils étaient plutôt de l'école de Claude Lorrain, mais peu importe. Ces copies sont faites assez superficiellement, et d'une manière un peu cotonneuse qui ne rappelle pas la manière fine et précise, nette et hardie des grands paysagistes.

La salle du Conseil renferme quelques œuvres de prix. Ce qui nous a paru le plus remarquable, c'est une petite tête en marbre blanc de la *Marguerite*, par le sculpteur Romanelli. La tête est distinguée, finement exécutée, pleine d'expression, les accessoires, dentelles, vêtements, etc., sont très élégants.

\*  
\* \*

Au haut de l'escalier nous avons admiré une famille de pêcheurs faisant une lecture pieuse. C'est de Julien Hubner, de Paris, N° 122. C'est un chef-d'œuvre d'expression. Le père a un air grave, imposant ; les enfants sont vigoureux ; l'enfant qui lit et la jeune fille qui écoute sont comme deux figures de Raphaël : pures, candides, intelligentes.

En face de la porte d'entrée, l'on voit saint Joseph et la sainte Vierge par Van Chandel ; c'est un fragment tiré de son tableau de l'*Adoration des Bergers*. C'est d'un assez bon style quant au dessin et à la couleur ; l'exécution est un peu molle quant aux

lignes et au coloris ; mais les figures sont nobles, majestueuses et convenables pour un si grand sujet.

Un petit tableau représente l'ange gardien, par M. Babeok, de Paris. L'ange est au centre du tableau, les ailes étendues et les mains posées sur deux jeunes enfants. Ce petit tableau est très gracieux. Le dessin est délicat et noble, les vêtements sont bien drapés, le coloris brillant et doux. Babeok appartient à l'école des bons coloristes.

Voici deux têtes d'enfant, par Bonifazzi. Sur un charmant ciel bleu se dessinent deux fines têtes d'enfant, mais avec des cheveux d'un ébouriffé qui semble dépasser tous les effets de la nature. C'est exagéré, mais à cela près, l'effet est agréable et annonce un bon peintre.

*Alma quies* ; trois jeunes filles sont appuyées sur un petit mur qui domine la baie de Naples ; dans le lointain, un couvent sur une montagne ; de l'autre côté, l'île de Caprée. Elles sont vêtues de robes blanches aux plis larges et majestueux ; elles rêvent au milieu de cette splendide nature qui les environne. Le ciel est éclatant d'une douce lumière, la mer est brillante comme le saphir. Les figures sont pensives, réfléchies ; elles semblent contempler le ciel, l'admirer et bénir l'auteur de tout bien. Ce tableau est signé d'un nom justement célèbre : M. McLaren, de Londres, qui réside ordinairement à Capri, où il peut trouver en abondance les plus beaux sites et les plus beaux types qui puissent orner un tableau.

..

Nous attirons l'attention des visiteurs sur quelques intérieurs d'églises qui seraient encore remarquées dans les galeries les plus riches : les intérieurs de Saint-Gédéon de Cologne, de Saint-Jacques de Liège, ceux de Saint-Laurent et de Saint-Sebald à Nuremberg, dans les aquarelles.

L'intérieur de Saint-Gédéon de Cologne est magnifique. On est dans le chœur et derrière l'autel qui est orné d'un calvaire et d'un crucifix d'un aspect imposant ; au-dessus des stalles, sont des peintures immenses, qui recouvrent les murs ; plus haut, les tribunes fermées par des grilles ouvragées et dorées de l'effet le plus riche ; à l'entrée du chœur, en haut des pilliers, deux ma-

gnifiques tombeaux suspendus sur des consoles complètent la décoration du sanctuaire. De ce point, la vue s'étend sur toute l'église, qui est octogone et d'un effet merveilleux, avec ses belles tribunes et ses vastes fenêtres à vitraux éclatants. En face, au-dessus de la porte d'entrée, est un orgue, chef-d'œuvre de sculpture et de ciselure. Cet ensemble est superbe, et le point de vue admirablement choisi : tout enfin est exécuté avec une grande intelligence de la perspective.

Nous avons remarqué ensuite une série de tableaux de genre très intéressants :

*Les jeunes filles à la porte de l'école se préparant pour la fête de leur institutrice.* Très délicatement peintes, fraîches et pures ; quelques-unes se ressemblent ; les costumes n'ont pas tout ce pittoresque dans la forme et la couleur que l'on remarque dans les vêtements hollandais ou flamands, mais c'est un détail qui frappe plus les étrangers que les gens du pays. Ce tableau est de Verheyden, il est au N<sup>o</sup> 8. Au N<sup>o</sup> 11, tableau du même, ayant aussi de grandes qualités.

N<sup>o</sup> 29. *Les préparatifs pour les décorations de l'église*, de Heyermans, nous paraît supérieur aux précédents pour le dessin, pour le caractère des figures et pour le naturel des physionomies.

N<sup>o</sup> 117. *Le matin après l'orage*, beau tableau signé Jacobsen. Un couvent apparaît au milieu de la forêt. Les toits sont couverts de neige, les arbres plient sous le poids des glaçons, les chemins sont comblés, un bon religieux à grande peine suit son chemin. Tous ces détails sont admirablement exprimés ; mais ce qui recommande le plus ce tableau, c'est la douce lumière du matin qui vient illuminer toutes ces belles décorations de la neige et des brillants cristaux des arbres. Le ciel, dégagé de nuages, respandit joyeusement sur les blancs frimas. Ce contraste est magnifique, admirablement traité. M. Jacobsen est un grand peintre.

Un autre tableau qui attire l'attention, est une scène de Romeo et de Juliette ; elle est de Fredericks, de New-York, qui peint comme un maître. La ville de Vérone apparaît dans toute sa splendeur, avec ses belles galeries de marbre, ses palais dorés et richement décorés, ses toits resplendissants de cuivres émaillés, et ses tours élancées. La décoration de ces villes italiennes, voisines de Venise, est si éclatante et l'atmosphère qui les environne est si transparente, que les derniers plans semblent aussi nets et

aussi brillants que s'ils étaient sur le devant de la scène. C'est une surabondance de lumière que le peintre a essayé d'atténuer, sans y réussir, peut être assez pour donner à ses personnages tout le relief qu'ils devraient avoir. Quoi qu'il en soit, le groupe en avant est très remarquable. Les costumes sont magnifiques et conformes aux bonnes traditions historiques. L'expression de Romeo est peut-être un peu trop railleuse, et la gouvernante de Juliette trop empreinte de ridicule. Les grands génies ont su exprimer toutes les situations les plus caractéristiques sans exagérer, sans forcer la note, et c'est ce qui fait leur suprême mérite, c'est-à-dire le naturel. Mais, en somme, ce tableau est très remarquable et annonce un peintre d'un grand talent, qui reproduit les qualités des meilleurs maîtres modernes.

Nous terminons la revue des tableaux de genre par un sujet qui a été beaucoup étudié : c'est les *Fiançailles en Bavière*. Dans une grande salle d'auberge, les fiancés dînent environnés de leurs parents. Le repas tire à sa fin et l'on en est aux toasts. On boit à la prospérité des fiancés. Le notaire adresse son compliment, et quelques convives en profitent pour sommeiller, tandis qu'un respectable personnage, la figure allumée par le dîner, s'appuie sur la table pour se verser une dernière rasade, que, malgré toutes ses précautions, il ne peut parvenir à faire arriver jusqu'à son verre ; le vin tombe à flots sur la nappe et y forme un nouveau fleuve non encore décrit par les naturalistes. Pendant ce temps là, un orchestre nombreux, monté dans une tribune, semble déployer les efforts les plus énergiques, pour animer la danse qui commence, et qui a enrôlé une partie des invités. La fiancée est heureuse, le fiancé est triomphant, mais comme ombre au tableau, on voit son rival assis à une table à l'écart et qui contemple toute cette joie de l'air le plus désespéré.

La scène est animée, les personnages sont peints avec un grand talent, les figures sont pleines de vie, les costumes fidèles. mais quelques-uns de ces personnages manquent de cet air de noblesse et de grandeur que l'on trouve si souvent dans les races des montagnes, où la vie d'aventure, de dangers, donne un caractère si pittoresque et si imposant. Quant aux costumes, nous ferons la même remarque que pour les tableaux hollandais du N° 8 et du N° 11 : ils n'ont pas toute la grâce et toute la noblesse dont ils sont susceptibles. Les grands peintres ont su tirer un

autre parti de ces anciens costumes nationaux qui font un si grand effet. Il n'y a qu'à voir comme Decamps, Gérôme, Doré, Saint-Germain, etc., etc., ont su rendre les costumes arabes, espagnols, italiens et bretons.

\* \*

Nous nous sommes réservés de parler ici des sujets exposés par S. A. R. la princesse Louise. Nous avons dit l'heureuse influence qu'elle a pu exercer déjà sur l'art en ce pays, par son goût et sa science des vrais principes. C'est un point des plus importants que de connaître les chefs-d'œuvre, de les avoir étudiés, de s'être rendu compte, avec des guides éclairés, du caractère des différentes écoles. Mais lorsqu'à cette théorie vient se joindre la pratique même des procédés de l'art, il y a sans doute tout ce qu'il faut pour pénétrer les éléments du goût, pour apprécier les efforts des artistes, pour savoir donner son encouragement à ceux qui le méritent véritablement.

C'est ce que nous pouvons espérer trouver dans la digne fille de notre Reine. Le tableau et les aquarelles que la princesse Louise a exposés sont bien supérieurs à ce que l'on rencontre ordinairement, et bien des artistes seraient heureux de posséder cette facilité de dessin, cette puissance de coloris, qui caractérisent ses œuvres. Les aquarelles sont brillantes, d'un faire habile et enfin appartiennent aux meilleures traditions. Nous félicitons vivement nos artistes d'avoir pour les seconder un juge en si haute position, si zélé et si bien informé.

\* \*

Passons maintenant aux paysages qui sont nombreux et qui occupent, en particulier, une large place dans la collection Gibs.

N<sup>o</sup> 4 et N<sup>o</sup> 5, deux scènes en Hollande, près de Haarlem, par W. Wester; N<sup>o</sup> 6, la ville de Hoorne, par W. Koekkoek; N<sup>o</sup> 22, un sujet flamand, par Vershchaur; N<sup>o</sup> 23, Beilstein, sur la Moselle, par Stanfield; N<sup>o</sup> 49, environs d'Anvers, par Crabels.

Ces paysages ont de grandes qualités, et sont dignes d'attention. Ils ne se ressemblent pas seulement par la nature qu'ils représentent, mais par les procédés d'exécution; les artistes ont copié le même pays avec soin.

Du reste, cette nature est agréable, elle est douce et tranquille et elle donne à l'âme le sentiment du calme, de la sécurité et de la paix. Le ciel est clair, sans profondeur; toute la verdure est empreinte d'un reflet bleuâtre qui adoucit et estompe les contours; les eaux brillent d'une faible lueur; la lumière se montre comme en ces jours où le soleil apparaît à peine, mais exerce son influence à travers les nuages légers qui cachent ses rayons. C'est bien là un pays qui n'est pas tout à fait le nord. C'est une transition entre les contrées tempérées et les contrées septentrionales.

Maintenant nous passerons aux tableaux anglais.

Les Iles Britanniques ont leurs beautés qui ont trouvé des peintres pour les comprendre, et même des peintres très habiles pour les reproduire fidèlement. Il faut avouer qu'ils savent s'y prendre délicatement, et parfois avec un vrai sentiment de grandeur et de vigueur. Pour preuve, je n'aurais qu'à citer un grand nombre de tableaux remarquables.

Ainsi le N<sup>o</sup> 197, sur la Tamise, par Parton: très beau ciel anglais, c'est-à-dire gris, mais doux comme un acier fin; eaux ravissantes reflétant les teintes douces du ciel; prairies éclatantes de fraîcheur, exécutées avec une délicatesse merveilleuse. N<sup>o</sup> 142, landscape, Wales; N<sup>o</sup> 144, landscape, Surrey, tons doux de James Peel très bien. Le remarquable Highland landscape, N<sup>o</sup> 160, on the Conway, par Leader. Ce tableau est d'une excessive finesse, le ciel est léger, bien aplani, les détails les plus éloignés sont reproduits avec une élégance extraordinaire; les différents plans se distinguent aisément les uns des autres avec des ombres et des clartés parfaitement observées; les arbres sont découpés et mis en relief avec un talent rare. Les eaux sont belles, profondes, tandis que tout le paysage a l'éclat et ce ton brillant que la nature revêt dans les beaux jours après une pluie bienfaisante. Même observation pour le tableau du N<sup>o</sup> 210, par J.-A. Houston, intitulé *Bella hoolish*; c'est un site d'Irlande. Il est magnifique. Ici, l'art des détails est poussé à l'extrême, et on peut bien le dire aussi, à la perfection; toutes les lignes se découpent sur un ciel pur et frais comme aux beaux jours du printemps; un groupe de montagnes s'appuyant les uns sur les

autres et formant une immense pyramide, occupent le fonds du paysage, qui apparaît avec une grande netteté et accuse la pureté parfaite de l'air. Un grand lac s'étend depuis le premier plan jusqu'à la base des montagnes et à une grande profondeur en pénétrant entre les flancs pressés et à pic des derniers plans ; le ciel est d'un bleu qui ravit l'âme ; la verdure est fraîche ; les eaux sont claires ; ces tableaux rappellent la nature, ils en produisent toutes les impressions en nous : la douce harmonie, la paix, la tranquillité et une fraîcheur qui pénètre et nous fait illusion.

Le paysage du N<sup>o</sup> 205, *Noon Day rest*, par W. Jay, mérite l'attention. C'est un chemin à l'entrée d'un bois ; sur la gauche, à droite, on voit l'immensité de la plaine, bordée de douces collines qui se détachent en bleu, sur un ciel rose blanc et gris ; c'est un tableau à considérer, mais qu'on ne peut facilement décrire, parce qu'il est tout en nuances insaisissables et d'une exécution qui passe l'imagination.

Au N<sup>o</sup> 208, paysage allemand, signé : Carl Hetz, de Munich ; c'est l'œuvre d'un grand peintre.

C'est une clairière dans un grand bois. Deux massifs d'arbres paraissent à droite et à gauche, dessinés avec un talent merveilleux. Sur le devant, le gazon et les fleurs sont d'une délicatesse extrême ; elles se reflètent dans une pièce d'eau où les animaux vont s'abreuver ; au-delà la forêt recommence, mais à l'extrémité une percée laisse voir les toits d'un petit village environnant, un charmant clocher qui lance hardiment sa flèche dans les airs. Ce tableau est d'une grande dimension et il représente tout l'éclat de la grande école de Munich, dont ce M. Carl Hetz doit être un brillant représentant.

Un tableau qui a toutes les grandeurs du paysage historique, c'est la vue de Cordoue, par F. Bossuet ; le ciel est pur, éclatant. A l'extrémité de la calle de la Torre, on voit le fleuve, les remparts, de la ville, l'une des portes principales avec le pont romain sur le Guadalquivir. Sur le devant, des balustrades de marbre, indiquent un débarcadère ; l'objet principal est une construction immense qui apparaît à droite au-dessus des remparts, et qui se développe sur une grande étendue ; c'est la magnifique cathédrale de Cordoue. Cette vue a une grandeur imposante. Le pont précédé de deux tours est magistral, on y reconnaît l'œuvre des anciens maîtres de l'Espagne. Le débarcadère est monumental,

les remparts bien marqués sont pittoresques. Quant à la cathédrale, qui est l'ancienne mosquée et qui a conservé les signes principaux de ses origines mauresques; pour en comprendre l'importance, il faut se rappeler quelle mesure, 500 pieds de longueur sur 390 de largeur, que 800 colonnes ornent le temple et que les murs qui supportent la toiture, ayant 5 mètres d'épaisseur, sont surmontés d'une tour de 300 pieds de hauteur.

C'est une des vues les plus belles que l'on puisse voir, et nous devons savoir gré à l'artiste qui nous l'a fait connaître.

..\*

Nous allons continuer cette étude en signalant quelques artistes canadiens; nous pouvons dire que déjà ils sont assez nombreux, ce qui doit être particulièrement remarqué, car ils n'ont pas eu tous les encouragements que les arts pourront trouver désormais en ce pays.

Ce n'est que depuis peu de temps, que les écoles ont été fondées, que des cours ont été organisés, que des vocations ont été recherchées, et les artistes dont nous parlons n'ont pas eu ces moyens pour développer leurs heureuses dispositions.

Nous espérons donc que maintenant une ère plus favorable va commencer pour eux.

Il ne leur manque rien, du reste, ni dans les beautés naturelles du pays, ni dans les annales héroïques qui se rattachent à ses origines.

Il est incontestable que les beautés d'une contrée exercent une influence puissante sur les artistes, mais ces beautés ne sont pas partout les mêmes. Si en Grèce, en Italie, on trouve des merveilles, en Hollande et en Angleterre, il y en a d'autres qui peuvent être heureusement interprétées par les artistes.

Lorsque le grand essor de la peinture venait surtout du Midi, il semblait qu'il n'y eût rien à rechercher en dehors des paysages admirables que l'on contemple dans la Grèce, dans l'Espagne et dans l'Italie. Or, pendant ce temps, des peintres flamands, hollandais et français, ont prouvé qu'il y avait des sujets de beaux tableaux dans les prairies verdoyantes de la France et de la Flandre, dans les sites originaux de la Hollande, de la Suède et de l'Angleterre.

La contrée que nous habitons a aussi ses splendeurs : on peut y trouver d'inépuisables sujets d'études et d'inspirations.

Quels sites vraiment pittoresques, dans l'immensité des forêts, dans l'étendue des lacs, dans l'aspect divers des îles !

Le fleuve en particulier est un sujet inépuisable d'études avec ses affluents, ses chûtes, ses rapides, ses baies et ses rades gigantesques.

Un peintre compétent rencontrera toujours le succès en étudiant les grandeurs de l'Ontario, de l'Érié, les splendeurs du Niagara, l'aspect des Mille-Iles, et les belles villes des rives.

Enfin il peut reproduire des sites presque inexplorés, tels que les caps de la Trinité et l'Eternité, les rives à perte de vue du Saguenay, le Montmorency, et cette chûte de Shawanigan, aussi ignorée quelle est digne d'être connue, avec le paysage admirable qui l'entourne.

« Quel pays ! dit récemment un publiciste célèbre, parlant de la Nouvelle-France. Des lacs auprès desquels les nôtres ne seraient que des bassins ; des fleuves dont l'embouchure égale la Méditerranée ; des forêts dont le moindre arbre ferait ressembler à des arbustes les chênes de Fontainebleau ; des magnoliers dont la fleur contiendrait plus de liqueur que la coupe du roi de Thulé. Et ces immensités animées par le rugissement des ours ou des bisons, le cri des caribous ; puis au printemps, une Flore incomparable pour la variété, et des nuées d'oiseaux étincelants de couleurs comme aux tropiques. Quel spectacle étonnant et grandiose ! »

L'hiver, qui a ses rigueurs, a aussi ses magnificences qui peuvent inspirer heureusement les poètes et les artistes. Il y a des jours, en grand nombre, de décembre en avril, où le ciel montre un éclat égal aux splendeurs qu'il déploie dans les pays du Sud et de l'Orient. Lorsque tout le sol, à perte de vue, est couvert de neige, il devient comme un miroir qui illumine l'atmosphère et fait merveilleusement ressortir l'azur brillant du ciel. On ne peut se lasser de contempler cette coupole immense de saphir, s'élevant sur une tenture éblouissante de blancheur, et resplendissant, sans un nuage, sans une vapeur, sans un atome de brume, brillant alors d'un éclat auprès duquel on ne voit rien de comparable qu'aux rives heureuses de la Grèce et de l'Italie.

Jusques au fond du ciel limpide et transparent,  
 Comme au fond d'un beau lac, tout le regard se plonge.  
 L'air scintille, moiré comme l'eau d'un courant,  
 Pur comme le saphir, clair comme un front d'enfant.  
 Doux comme l'été dans un songe.

Les nuages, comme ils lui sont étrangers !  
 A ce beau firmament ils n'osent faire injure,  
 Et s'il en vient parfois, rapides passagers  
 Peints d'or, d'azur, de pourpre, ils flottent si légers.  
 Que leur voile est une parure (1).

C'est un spectacle merveilleux, et qui frappe en particulier les étrangers. Nous pouvons citer un témoignage récent, que nous venons de lire dans l'ouvrage du comte de Turenne sur l'*Amérique*. C'est ainsi qu'il s'exprime dans sa relation d'une excursion aux environs de Québec :

« Les branches des arbres chargés de neige et de givre brillent comme des girandoles immenses; quand elles sont agitées par la bise, elles scintillent de mille feux, c'est « la danse des diamants, » le ciel est d'une pureté inouïe, il est d'un bleu qu'on ne saurait comparer qu'à celui d'une turquoise translucide, d'un éclat tendre, fondu et doux à l'œil. Devant soi l'on contemple des collines et des plaines couvertes de bois sans fin, à perte de vue, et tout cela a une grandeur et une majesté infinies. »

♦ ♦

Il est juste de considérer encore les éléments du beau à un autre point de vue. C'est qu'en ce pays les artistes ont à reproduire les faits les plus intéressants. Et tout d'abord, l'aspect frappant d'un immense pays occupé par ces nations farouches, étranges, fantasques, qui ont leurs lois, leurs coutumes, leurs costumes particuliers, où se révèlent des traces profondes d'une sagesse, d'une science, d'un art que des siècles de décadence n'ont pu entièrement altérer.

Il y a un tel intérêt dans ce passé si près de nous, que les grands écrivains du nouveau monde en ont fait l'objet de leurs principaux ouvrages, comme Fenimore Cooper, Longfellow, Washington Irving, et que les publications et les livres contemporains de ces premiers établissements ont atteint des prix fabuleux.

On trouve merveilleux le dévouement et le courage de cette quantité de gentilshommes quittant l'Europe pour s'en venir fonder des manoirs, des fermes, dans les vallées du nouveau

(1) Pierre Lebrun.

monde où les attendaient de si rudes épreuves et de si tragiques aventures

Il y a là une source d'inspiration pour les amateurs de l'art.

\* \*

Mais avec de pareils éléments, il faut une étude réelle et sérieuse du sujet ; la connaissance des temps et des sites, la fidélité des types, l'intelligence des costumes.

Il ne faut pas, du premier coup, tomber dans le défaut de ces grands entrepreneurs de peintures qui ont rempli certains musées hâtifs de l'Europe, de types, de costumes conventionnels et et complètement apocryphes.

Il faut donc étudier le pays, le comprendre ; il faut connaître les portraits, les idéaliser ; il faut reproduire les costumes en sachant y reconnaître les traces d'une civilisation antérieure très caractérisée ; enfin il faut savoir se borner.

Pour débiter, il ne faut pas demander de ces grandes toiles comme on en voit aux palais de Munich, de Versailles, de Westminster : on ne trouverait ni peintres pour les faire, ni fortunes pour les payer, ni édifices pour les recevoir.

Il y a autre chose à se proposer : Gérôme, Messonnier, ont traité sur les plus grands faits des toiles d'une dimension restreinte, ce qui n'a pas nui à leur talent.

Qu'y a-t-il de plus émouvant que la bataille des Cimbres, par Décamps ? les personnages ont dix centimètres de hauteur. Dans l'œuvre de Gérôme, que de merveilles sur une petite toile. Et Messonnier et Fortuny, etc., etc.

— *A continuer.*

---

# LE POSTILLON

IMITÉ DE L'ALLEMAND

---

C'était une nuit de printemps,  
Partout sérénité parfaite :  
De légers nuages flottants,  
Planaient sur la nature en fête.

Tout dormait : les bois, les prés verts,  
Les sentiers perdus dans la brume.  
Seule, sur les chemins déserts,  
Veillait la clarté de la lune.

Les sources tout bas murmuraient,  
Et dans le silence des plaines  
Les fleurs rêveuses exhalaient,  
En flots de parfums, leurs haleines.

Leste et bruyant mon postillon,  
De son fouet n'était point avare.  
Son cor aux échos du vallon  
Envoyait sa vive fanfare.

Au galop nos quatre chevaux  
Couraient dans la nuit étoilée,  
Faisant trembler sous leurs sabots  
Le sol de la route ferrée.

En un clin d'œil, plaine et forêt  
S'enfuyaient à peine entrevues,  
Comme un songe s'évaporait  
Le village aux paisibles rues.

Soudain, sous l'éclat azuré,  
Voilà qu'un pauvre cimetière  
Apparut de murs blancs fermé  
Et dressant haut sa croix de pierre.

Le postillon, sur le chemin  
Saute, puis d'un air grave et sombre  
Contient ses chevaux d'une main,  
Et me montrant la croix dans l'ombre :

« Il faut nous arrêter ici,  
« Vous n'en serez pas bien malade,  
« Et moi... dans sa fosse transi,  
« C'est là que dort mon camarade.

« Un joyeux garçon, un cœur d'or,  
« Un ami, Monsieur ! quel dommage !  
« Personne ne sonnait du cor  
« Comme lui les jours de voyage.

‡ Ici, je passe bien souvent,  
« Et toujours, en guise d'aubade,  
« Je sonne l'air qu'en son vivant.  
« Préférerait mon bon camarade. »

Il prit le cor, et sa chanson  
S'envola vers le cimetière,  
Si gaiement que le compagnon  
En dût tressaillir dans sa bière.

La claire fanfare du cor,  
Revint par l'écho renvoyée,  
Comme si le postillon mort  
Répondait sous l'herbe mouillée.

Nous repartimes au galop,  
Mais bien longtemps, je crus encore  
Entendre au loin, comme un sanglot,  
Cet écho dans la nuit sonore.

## REVUE EUROPÉENNE

---

Ma dernière chronique est datée du mois de juin, ce qui constitue un arriéré de trois mois.

La dernière chose dont je vous ai entretenus, *bénévoles lecteurs*, — comme on disait autrefois, — est un événement dont on parle encore, ce qui est remarquable, à une époque où quelques semaines suffisent pour faire oublier n'importe qui ou n'importe quoi. En effet, la mort du prince impérial est encore, à l'heure qu'il est, un thème d'articles de journaux dans la presse du monde entier.

Sans doute que le côté pathétique de cette déplorable aventure a été pour beaucoup dans le bruit qu'elle a fait et qu'elle fait encore; mais les conséquences qu'elle peut avoir sur les destinées de la France, on peut dire de l'Europe, ont tenu et tiendront quelque temps l'attention fixée sur ce drame, complément de ceux de Waterloo, de Sainte-Hélène et de Sédan.

L'Angleterre, sentant la responsabilité qui pesait sur elle aux yeux du monde, a donné le plus grand et le plus touchant éclat aux funérailles du fils de son implacable ennemi. D'un autre côté, l'opinion, irritée contre le lieutenant Carey, qu'un journal français a appelé plaisamment le *carré* des distances, a applaudi d'abord à la sentence de la cour martiale qui le condamnait à mort. Mais une réaction s'est bientôt faite, et la presse radicale surtout, émue des réclamations d'une partie de la presse française, qui prenait bien à tort des témoignages de pitié et de respect pour un outrage à la république, a déclaré qu'il était temps d'en finir avec toutes ces simagrées impérialistes. Quelques paroles généreuses, mais peut-être imprudentes, du prince de Galles, qui, ainsi que toute la famille royale, avait une amitié sincère pour le jeune prince, ont encore aggravé le malaise. Le malheureux lieutenant Carey a eu le bénéfice de ces circonstances, et le jugement qui le condamnait a été annulé. Comme toute réaction a toujours un grain d'exagération, peu s'en est fallu qu'on ne lui fît une ovation à son retour en Angleterre.

Heureusement que le duc de Cambridge a eu le bon sens d'écrire une lettre dans laquelle il émet l'opinion, que si le malheureux officier n'a point commis une infraction à la discipline assez grave pour mériter un châtiment exemplaire, d'un autre côté, il est loin de mériter le moindre éloge pour une conduite qui n'avait rien d'héroïque. Il a ajouté qu'il est bien malheureux que l'on ait fait une expédition aussi peu nécessaire et avec un résultat si déplorable. Ces sages paroles ont calmé le enthousiasme des partisans du lieutenant, ou plutôt des adversaires de l'empire, et tout a été dit.

Depuis ce temps les armes anglaises ont repris le dessus, dans la lutte contre les Zulus. Le massacre du jeune prince n'a pas porté chance à ces barbares. Lord Chelmsford a poussé vigoureusement la campagne. Les troupes de Cettewayo ont été battues près d'Ulindi ; cette importante bourgade a été détruite, et le roi fugitif, abandonné de la plupart de ses tributaires, a enfin été capturé. Il s'attendait à être fusillé ; il a admiré la magnanimité des Anglais, et, lorsqu'on lui a assuré qu'on voulait tout faire pour son confort, il a demandé qu'on fit rôtir un bœuf pour lui seul chaque jour.

Voilà un gaillard qui prend bien les choses !

A peine l'Angleterre s'était-elle débarrassée de cette guerre, qui lui a coûté assez en hommes et en argent, qu'une révolte terrible éclatait à Caboul, la capitale de l'Afghanistan ; l'ambassade anglaise était attaquée, le ministre résident, le major Cavagnari, et toute sa suite, étaient massacrés, et l'envahissement de cette contrée par les troupes anglaises devenait nécessaire, soit pour punir l'émir, s'il est de connivence avec ses sujets, soit pour le protéger, si, ce qui paraît être le cas, il a été fidèle au traité qu'il venait de conclure. Les gens de Caboul sont, paraît-il, coutumiers de ce fait. Ils ont déjà massacré plusieurs consuls, ou chargés d'affaires de différentes nations, et quelques journaux anglais réclament un châtiment exemplaire, voire même la destruction de la ville. Les premiers engagements ont déjà eu lieu, et ils ont été favorables aux armes britanniques. Il est même à craindre que, de succès en succès, le gouvernement de lord Beaconsfield ne soit encore amené à faire une conquête qui augmentera ses embarras plus peut-être que la véritable puissance de l'empire. Cette fois, l'Angleterre va se trouver si rapprochée de la Russie, qu'il ne faudra qu'une étincelle pour mettre le feu aux

poudres, et faire éclater la guerre entre les deux nations rivales.

La Russie, cependant, a bien des mauvaises affaires sur les bras. Ses nihilistes ne lui donnent guère de repos, et ils paraissent avoir troqué le poignard et le revolver contre la torche incendiaire. Chaque jour apporte la nouvelle de quelque nouveau sinistre.

D'un autre côté, elle est en délicatesse, plutôt en mésintelligence très accentuée avec l'Allemagne et avec l'Autriche.

L'identité de situation fait l'alliance des deux dernières puissances. L'Autriche joue dans la Bosnie le rôle que l'Allemagne joue dans l'Alsace-Lorraine. La Russie, qui en cela joue le rôle de la France, voudrait bien qu'il y eût le même rapprochement; mais la pauvre France a payé assez cher le droit d'être prudente, méfiante même. De fait, elle ne saurait l'être trop.

La presse de Berlin qui s'était déjà chamaillée avec celle de Saint-Pétersbourg, à propos de l'amitié de l'Allemagne et de l'Autriche, a eu une recrudescence de mauvaise humeur au sujet des avances que le général Gortschakoff a faites dernièrement à la France, dans une entrevue qu'il a eue avec le correspondant du *Soleil*. Il aurait dit que la Russie a toujours été opposée aux projets sinistres qu'on entretenait en certains lieux contre la France; qu'il est de l'intérêt de toute l'Europe et surtout de celui de la Russie qu'il y ait une France grande et forte. Il aurait ajouté en terminant: «Soyez forts.»

Mais, comme le remarque très bien un autre journaliste: «Une France grande et forte, une France reprenant son ancienne et glorieuse place dans le concert européen (1), cela dépend surtout de la France elle-même; en tout cas, beaucoup plus de cela que de la sympathie de la Russie.»

Etant donné un axiome assez bien établi, que l'on n'est grand et fort devant l'étranger qu'en autant que l'on est uni et paisible à l'intérieur, il faut avouer que la France s'y prend assez mal pour se mettre en état de reprendre sa place en Europe. Elle est plus que jamais divisée en factions, et ces factions tiennent plus à leur propre succès qu'à ceux de la politique étrangère.

Des démonstrations comme celles qui ont eu lieu à Nancy et à

---

(1) Les *combles* sont à la mode. En voici un que je livre aux méditations des diplomates:—Le comble de la prudence—ne jouer d'aucun instrument, de crainte de troubler le concert européen.

Montbéliard font l'effet de vaines et stériles parades, lorsque, en même temps, l'on paraît disposé à se plonger de plus en plus dans ces discordes civiles qui ont déjà fait tant de mal au pays le plus tourmenté du monde.

A Nancy, on a inauguré la statue de M. Thiers ; à Montbéliard, celle du colonel Denfert Rochereau, l'héroïque défenseur de Belfort. Ces deux villes sont situées à une petite distance de la nouvelle frontière allemande.

Dans la première circonstance, M. Jules Simon, l'ancien ministre du maréchal MacMahon, a prononcé un discours que l'opinion bien connue de l'orateur contre le fameux article 7 du projet de loi Ferry, a fait accueillir avec froideur. Il s'agissait pourtant autant de M. Thiers président fondateur de la troisième république, que de M. Thiers libérateur du territoire ; et il semble que les républicains de toutes les nuances, à l'exception des communalards, auraient dû sympathiser, sinon avec l'orateur, du moins avec la mission dont il était chargé. Mais, comme le dit très bien M. Auguste Boucher dans le *Correspondant*, cet inconstant et implacable parti républicain ne pardonne à personne ; il ne pouvait point pardonner, même à un vieil ami comme Jules Simon, la moindre velléité de désapprouver la loi de proscription de M. Ferry.

Dans l'autre inauguration, M. Lepère a été l'orateur, et il a été plus heureux, somme toute, que M. Simon. La carrière du colonel Danfert-Rochereau ne prêtait pas, non plus, autant aux allusions politiques que la longue vie de M. Thiers, et il était plus facile de s'en tirer sans blesser les susceptibilités de n'importe quelle partie de l'auditoire.

On a inscrit, à bon droit, sur le piédestal de la statue, ces nobles paroles du commandant de la garnison, en réponse à la sommation du général prussien : « Nous connaissons l'étendue de nos devoirs envers la France et envers la République, et nous sommes décidés à les remplir. »

Il y a une singulière coïncidence dans le fait qu'au moment même où l'on inaugurerait cette statue à Montbéliard, l'empereur d'Allemagne visitait Strasbourg et Metz, et passait une revue près de la première de ces citadelles conquises.

La France et l'Allemagne semblaient s'être donné rendez-vous sur la nouvelle frontière pour se mesurer du regard, et pour se défier à de nouvelles luttes. Cette situation pénible pour la pre-

mière de ces puissances, ne laisse pas que d'être menaçante pour l'autre. Dieu, il faut l'espérer, n'a pas tout à fait abandonné notre ancienne mère-patrie, et, si affligeant que soit le spectacle de sa politique intérieure, où les plus méchantes et les plus viles passions paraissent au moment de triompher encore, qui sait si un homme ne se lèvera pas du milieu du peuple, — *suscitatus è medio populi*, — comme dit l'Écriture, s'il ne ralliera pas, par son courage, son talent et son patriotisme, tous les talents, tous les courages et tous les patriotismes, et s'il ne marchera pas à une glorieuse revanche? Alors, ces pays de l'Alsace et de la Lorraine seront encore le théâtre de sanglantes batailles, et si les événements ne sont pas trop en retard, la France y aura cette force que l'on trouve toujours dans les sympathies des populations.

« C'est avec un plaisir patriotique, dit M. Gaillardet dans sa dernière lettre au *Courrier des Etats-Unis*, que j'ai lu ces paroles de M. Lepère, dans sa visite au fort de Lomont, près de Montbéliard : « Nous avons été unanimes dans le sein de l'Assemblée nationale à travailler pour l'honneur et la sécurité de la France. Je me plais à le reconnaître et à le déclarer, et cela à quelques kilomètres de nos frontières. Nous voulons la paix et nous ne voulons que cela ; mais nous avons la satisfaction de vous déclarer que si quelqu'un voulait autre chose, nous sommes prêts. »

« La phrase aura du retentissement dans l'Alsace et la Lorraine, qui sont restées aussi françaises que par le passé, quoi qu'en aient dit certains journaux à l'occasion de la réception de l'empereur Guillaume à Strasbourg.

« M. Camille Farcy, qui était sur les lieux, proteste contre ces allégations et remet les choses en leur place ; il raconte qu'on avait payé quatre mares par tête aux figurants du défilé des voitures alsaciennes, qu'au théâtre on avait déguisé cent vingt uhlands en cavaliers des plaines d'Alsace, qu'on avait menacé d'amendes et de fermeture les établissements publics qui ne voulaient pas arborer de drapeaux, et que, sur dix drapeaux arborés sous cette pression, il y en a eu neuf aux couleurs alsaciennes-lorraines, rouge et blanc. Aux dîners officiels, le nombre des Alsaciens, loin d'augmenter, a diminué depuis l'année dernière. Il y a bien quelques Judas, que le *Kreuss Director* exhibe dans les grandes circonstances, mais il y en a eu en tout temps. L'impératrice Augusta en a eu un haut-le-cœur ; elle est repartie pour l'Allemagne sans essayer de cacher sa tristesse. Quand l'empereur a traversé le Broglie, se rendant à la gare, deux cent personnes assises sur les terrasses du café ne se sont pas même levées. Personne ne se découvrait, et le geste automatique de Guillaume portant la main à sa casquette tombait dans le vide.

« Ces appréciations sont confirmées indirectement par un cor-

respondant belge, qui raconte que deux officiers belges, le major Bréver et le capitaine Ninette, se promenaient dans Strasbourg en uniforme, quand un attroupement considérable se forme autour d'eux et leur fait une ovation formidable. On les avait pris pour des officiers français, à cause de la couleur amarante de leurs pantalons.»

En admettant qu'il y ait quelques exagérations dans ces renseignements, il n'en est pas moins vrai que l'Alsace et la Lorraine sont restées très attachées à la France, et que jusqu'ici l'Allemagne n'a pas réussi à convertir ces deux provinces à leur nouvelle nationalité. Mais cet état de choses durera-t-il bien longtemps encore ? L'immigration allemande d'un côté, et l'émigration des anciens résidents de l'autre, n'auront-elles pas, dans un temps assez rapproché, dans une dizaine d'années par exemple, changé la face des choses en Alsace-Lorraine ? A ce point de vue, l'espèce d'encouragement que l'on a donné à l'émigration des Alsaciens en France et en Algérie est d'une politique déplorable. Il vaudrait mieux, si c'était possible, envoyer dans ces pays des Français ou rapatrier les Alsaciens qui se trouvent ailleurs, afin de fortifier l'élément anti-prussien.

Pour en revenir à la situation intérieure de la France, telle que l'ont faite les derniers événements, il faut avouer qu'elle se complique de plus en plus. Ce que la république a pu gagner par la mort du prince impérial et par la confusion jetée dans les rangs des partis dynastiques, elle le perd par l'ascendant de plus en plus évident que prend l'extrême gauche, ascendant bien fait pour dégoûter des hommes comme M. Jules Simon et M. Dufaure, que M. Waddington ira peut être bientôt rejoindre, dans cette menaçante collection d'anciens ministres de la république plus ou moins favorables à une réaction.

Ces hommes ont pour eux le talent, l'autorité, l'expérience ; s'ils se groupaient un peu autour d'un des prétendants, grâce à la méfiance qu'inspirent M. Gambetta et sa queue, la république aurait vécu.

Deux choses font surtout la force de cette dernière : la crainte que les hommes d'affaires ont d'un régime nouveau qui pousserait à une guerre contre l'Allemagne ou qui s'y laisserait entraîner, et la difficulté de réunir les partis monarchistes. M. Gambetta connaît bien, de son côté, ce qui fait sa faiblesse : c'est le terrible élément qui fermente au-dessous de ce qu'il appelle les nouvelles couches sociales ; et il aime mieux que ce soit M. Wad-

dington, M. Jules Ferry, ou tout autre, qui, au moyen de concessions comme l'amnistie partielle ou le fameux article 7, ait la tâche d'apaiser et de contenir ceux qui l'ont pris pour chef à la condition d'être ses maîtres. Du haut de son fauteuil, l'ancien tribun, avec des airs de consul, dirige en sous-main les affaires de l'Etat, effraye tour à tour les diverses factions, et attend le moment propice pour remplacer, soit à la présidence de la république, M. Grévy, soit à la présidence des ministres, M. Waddington. Mais il y a déjà un peu longtemps que dure ce stratagème, renouvelé de Rodilard.

« Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille. »

Il pourrait bien se faire que le truc fût usé avant la fin de la pièce. et il serait vraiment charmant de voir que le rusé Génois ne trouvât pas enfin de compte le moyen de placer un dénouement préparé si savamment et avec tant de patience. Les augures ne sont pas des meilleurs depuis quelques semaines; les communards s'impatientent et lèvent le masque; ils font en pléines assemblées municipales l'apologie des atrocités qu'ils ont commises.

Blanqui, battu à Bordeaux, harangue les Marseillais, et M. Ferry lui-même, malgré son fameux article 7, n'a pas trouvé grâce devant le vieux socialiste, qui prétend que la république est en danger parce que le ministre de l'instruction publique, s'adressant aux officiers de la garnison de Toulouse, — qu'allait-il faire dans cette galère? — leur a proposé de crier: *Vive la France!* C'était *Vive la République!* qu'il aurait dû dire; il ne l'a pas osé. ou il ne l'a pas voulu; donc il considère la république comme une chose susceptible d'être jetée par-dessus bord. Voilà la logique socialiste. Elle n'est pas de trop bon aloi, mais elle n'en est pour cela que plus implacable et plus indomptable, et embarrasse si bien l'ex et futur dictateur Gambetta, qu'il vient de faire proposer par son organe, la *France républicaine*, une nouvelle concession, *another sop to Cerberus*, comme diraient les écrivains anglais. Toutefois, cette pâtée a bien l'air d'être la dernière qu'il ait au fond de son sac. Paul de Cassagnac en est si convaincu qu'il recommande aux monarchistes de voter pour cette fatale proposition, qui n'est rien moins que l'amnistie complète et sans condition; il est persuadé que ce gâteau étouffera Cerbère, et la république en même temps.

Mais M. Paul de Cassagnac serait peut-être bien empêché de dire au profit de qui ou de quoi cet effondrement se fera. Sera-ce au

profit de la France elle-même, ou au profit de l'étranger ? Sera-ce pour une restauration légitimiste, ou pour une restauration orléaniste ? Sera-ce au profit du fils aîné de *Plon-plon*, ou bien au profit de Jérôme Napoléon lui-même ?

Le prince qui avait refusé de faire visite à l'impératrice immédiatement après les funérailles, sous prétexte qu'il craignait de ne pas être reçu comme chef de la famille, n'a cependant encore émis aucune prétention positive. Il a été écrit bien des choses avec ou sans son autorisation ; il en a fait contredire un grand nombre, et ce qui reste de plus clair de tout cela, c'est qu'il sera républicain tant que la république aura bon pied, bon œil, et qu'un malheur advenant à celle-ci, il n'aura aucune objection à se laisser élire président à vie, ou consul, ou tout autre chose qui serve à opérer cette évolution si connue dans l'histoire, qui d'un Bonaparte républicain fait un Napoléon empereur.

La mode des *entrevues* réelles ou fictives des journalistes avec les personnages en évidence paraît être passée d'Amérique en Europe, au rebours des autres modes, qui nous viennent d'ordinaire de l'ancien monde. Le prince Napoléon a été plusieurs fois *interviewed*. Il l'a été d'abord par M. Gaillardet, qui, en sa qualité d'ancien journaliste américain, avait tous les droits du monde à cette primeur. De cette première entrevue, racontée dans le *Courrier des Etats-Unis*, il résultait à peu près ce que j'ai dit plus haut, et, de plus, que le prince ne permettrait pas à son fils d'accepter la *prétendance*, que le prince impérial avait paru vouloir lui léguer par son testament, au détriment de son père, et contrairement au décret du premier empereur.

Depuis ce temps, les articles plus ou moins inspirés n'ont pas cessé de pleuvoir de tous côtés sur les intentions et les projets du prince. Celui qui a fait le plus de sensation a été un dialogue fictif, où le prince Napoléon était traduit par le *Figaro* devant le public, exposant et défendant sa politique passée, présente et future. M. Gaillardet a eu, aussi lui, de nouvelles entrevues, d'où il tire cette seule conclusion que, pour le présent, le prince veut garder de *Conrad* le *silence prudent*. Il faudrait croire, avec un spirituel écrivain, qu'il se contente de penser, sinon de dire comme Louis-Philippe : « Ils mentiront tant, qu'ils finiront par dire la vérité. »

Les antécédents peu catholiques du prince éloignent de lui cet

élément important du parti bonapartiste ; il voudrait bien évidemment le ramener à lui, mais il ne saurait le faire sans s'aliéner les anti-cléricaux, nombreux dans tous les partis, à l'exception du parti légitimiste.

La fusion qui semblait s'être opérée entre ces derniers et les orléanistes est remise en question, ce qui empêche les uns et les autres de tirer parti du désarroi dans lequel la mort du jeune prince a laissé les partisans de l'empire. Les légitimistes, entre autres manifestations, ont eu un grand banquet à Chambord, ce château historique qui appartient au prétendant, et dont il a tiré son titre fantaisiste de comte. Les organisateurs de la fête, parmi lesquels se trouve le comte de Salaberry, secrétaire de la commission, avaient invité M. Hervé, rédacteur en chef du *Soleil*, journal orléaniste ; mais cet écrivain, qui est l'ami et passe pour être le confident du prince d'Orléans, a refusé par une lettre où se trouve ce remarquable passage :

« Ne vous y trompez pas : faire asseoir dans cette circonstance, à côté des chefs du parti où vous tenez une place si honorable par votre dévouement et votre fidélité, le modeste journaliste auquel vous vous adressez, ce serait dire implicitement qu'un accord est fait, non pas un accord vague et général, mais un accord formel et précis pouvant servir de base à une action politique. Or, je suis obligé de constater qu'un tel accord n'existe pas, et qu'il paraît même plus éloigné que jamais de s'établir. »

Du reste, on ne doit pas être surpris de cet état de choses, si l'on se rappelle la lettre du comte de Chambord, où il protestait contre « la perfidie des uns et la crédulité des autres. » Depuis le refus du prétendant de la branche aînée, ou, ce qui équivalait à un refus, sa détermination de n'accepter la couronne qu'avec le drapeau blanc et la reconnaissance absolue de ses droits imprescriptibles, les orléanistes ont tenu pour non avenue la réconciliation des princes avec leur cousin, et, de son côté, le comte de Chambord ne leur a point ménagé les allusions désagréables.

Et cependant, le moment arrive où il faudra un dénouement à toutes ces complications. D'après les dernières nouvelles, le retour des amnistiés est le signal de manifestations extravagantes à Paris, et, dans plusieurs grandes villes, la presse ultra-socialiste prend le haut du pavé, et cette sorte de recrudescence du fanatisme populaire, qui a toujours été le présage des révolutions, se traduit partout par des insultes lâches et atroces aux ministres

du culte, aux officiers que la consigne empêche de se défendre et aux citoyens paisibles soupçonnés, comme on disait autrefois, de modérantisme. L'enterrement de deux communistes revenus de Nouméa, s'est fait avec pompe à Paris; des discours incendiaires ont été prononcés, et M. Clémenceau a pris part à ces démonstrations. On parle de la résignation prochaine de M. Waddington, et l'on en est à se demander si l'archi-démagogue que je viens de nommer n'arrivera pas au pouvoir en passant sur le corps de son ancien chef, M. Gambetta. Il est bon, dit à ce sujet un journal, de se rappeler un mot du président de l'assemblée : « Lorsque j'arriverai, il sera bon de se préparer à partir; mais lorsque M. Clémenceau arrivera, il sera bon d'être parti. » Si le mot est vrai, il est évident que M. Gambetta ne se fait aucune illusion sur les trésors de fureur accumulés chez ceux qui le suivent en le poussant. En est-il moins coupable ?

Si je solde cette fois tant bien que mal un arriéré politique de trois mois, j'ai encore plus fort à faire avec la nécrologie, si bien que je me permettrai de faire ce qui est si fort à la mode de nos jours : j'offrirai à mes bons lecteurs et créanciers une proportion assez faible de ce que je leur dois, espérant qu'ils voudront bien me tenir quitte pour le reste.

Ma revue du mois de mars est, en effet, la dernière qui ait renfermé quelques notices nécrologiques. Depuis ce temps, le nombre des personnages célèbres disparus de la scène du monde, en Europe, est, on peut le croire, assez considérable. Parmi ceux-là, je remarque un homme politique très distingué, quoique un peu oublié : M. Raudot, et deux personnalités connues de tout Paris, Villemessant, le directeur du *Figaro*, et le célèbre caricaturiste Cham, le baron Taylor, dont la philanthropie et les goûts artistiques étaient si renommés, le major Cavagnari, qui a succombé à Caboul, enfin le frère aîné du pape régnant, le comte Carlo Pecci, décédé le 29 août, à l'âge de 86 ans.

Le comte Carlo Pecci était, comme Léon XIII et son autre frère, le cardinal Joseph Pecci, un homme d'une grande science et d'une grande habileté. Il a rempli, dans la province de Velletri, à la satisfaction générale, une très haute charge dans la magistrature; sa justice, son intégrité et son intelligence étaient admirées de tous. Il était plus âgé que le pape, et celui-ci le considérait comme un second père. Le service funèbre a eu lieu dans l'église de *Santa Maria sopra Minerva*, dans la paroisse de

laquelle se trouve la résidence de la famille. Le comte n'était point marié. Il laisse trois frères, le comte Jean-Baptiste, né en 1802, le pape et le cardinal. Le comte Jean-Baptiste a quatre fils et deux filles.

Sir Pierre-Louis-Napoléon Cavagnari, qui avait été fait commandeur du Bain en juillet dernier, était fils du général Adolphe Cavagnari, d'une famille noble de Parme, et qui fut au service de la France sous le premier empire. Sa mère était fille de M Hugh Lynes de Montgomery. Elevé au *Christ Hospital*, il entra dans l'armée anglaise comme *cadet*, et débuta dans la carrière militaire en servant dans le premier régiment des fusiliers du Bengale, dans la guerre de l'Inde. Un exploit brillant le signala à l'attention publique. Il s'empara du chef très redoutable d'une bande de brigands, qui venaient de se rendre coupables du massacre d'un grand nombre d'ouvriers. Ce fut avec cinquante cavaliers, qui firent une course d'une rapidité étonnante, qu'il accomplit cet acte d'une grande hardiesse et dû à sa seule initiative.

Il fut ensuite employé dans la diplomatie dans le Kowat et à Peshawur. Envoyé en mission auprès de Shere Ali avant la dernière guerre, il fut arrêté à la frontière; après le traité de paix, son installation comme plénipotentiaire anglais à Caboul se fit avec la plus grande pompe. On ne s'attendait guère à l'émeute et au massacre qui terminèrent sa carrière.

Il n'avait que 76 hommes avec lui lorsque l'ambassade fut attaquée par la populace ameutée et les régiments afghans révoltés. Avec cela il résista pendant toute une journée dans un édifice en bois. Vers le soir, les insurgés mirent le feu au bâtiment; le major Cavagnari mourut en brave, les armes à la main, en essayant de se frayer un chemin à travers l'ennemi qui l'accablait par le nombre.

On cite de lui un nombre de traits héroïques, entre autres le courage avec lequel il asséna un vigoureux coup de poing à un afghan au milieu d'un groupe armé, tant que le major lui-même était sans armes. Ce coup hardi décida de son sort et imposa cette fois aux barbares, qui, s'il eut faibli, l'auraient immolé.

La mort tragique de ce fils d'un général de Napoléon I<sup>er</sup> a tant de ressemblance avec celle du jeune homme qui eût pu devenir Napoléon IV, qu'on ne peut s'empêcher de remarquer cette étrange coïncidence. Tous deux ont péri presque en même

temps au service de l'Angleterre, l'un en Afrique, l'autre en Asie, et la nouvelle guerre rapprochera dans l'histoire le nom du major Cavagnari de celui du prince impérial.

Le baron Taylor, Cham et Villemessant forment un trio d'illustrations parisiennes qui laisse un grand vide dans le monde littéraire et artistique.

Le baron Taylor était né à Bruxelles en 1789 ; il appartenait par son père à une famille d'origine anglaise naturalisée française, et par sa mère à une famille flamande très distinguée, celle des Walveins. Il fit ses études à Paris et se prépara à l'école polytechnique. Tous ses goûts étaient pour les arts et la littérature, et à dix huit ans il vivait de son crayon et de sa plume. Il est difficile d'avoir plus de variété dans son existence qu'en a eu le baron Taylor. Voyageur, militaire, auteur dramatique, artiste, dessinateur, archéologue, philanthrope, administrateur, il s'est distingué de bien des manières, et a laissé surtout la réputation d'une bienveillance, d'une bienfaisance et d'une générosité sans bornes. Les musées, les institutions littéraires, les fondations de bienfaisance pour les littérateurs et les artistes devaient beaucoup, les uns à son initiative, les autres à ses encouragements. Il a publié un grand nombre de magnifiques ouvrages illustrés, résultat de ses campagnes, qu'il faisait autant en artiste qu'en soldat, de ses missions artistiques ou scientifiques, ou des voyages qu'il faisait à ses dépens et uniquement dans un but artistique et archéologique. Il fut un des hommes de cœur et d'intelligence qui s'opposèrent avec le plus de succès aux ravages de la *bande noire*, ces vils spéculateurs qui ont dérobé plus de châteaux et de monuments que n'en avait détruits la révolution. Parmi les publications remarquables dues à son initiative et à ses générosités, la plus splendide et la plus connue, qui malheureusement est restée inachevée, c'est les *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, entreprise presque nécessaire pour laquelle il avait la collaboration de Charles Nodier, d'Isabey Géricault, Ingres, et d'un grand nombre d'autres littérateurs et artistes. On a parlé de lui faire des funérailles au frais de l'Etat ; ce ne serait que juste.

Cham — c'est-à-dire, Amédée de Noé — avait reçu ce nom de son père, le comte de Noé, qui avait baptisé ses trois fils plaisamment du nom de chacun des enfants du patriarche. Comme Amédée était le plus espiègle et menaçait d'être un mauvais

sujet, il eut en partage le nom sous lequel il s'est distingué dans les arts et principalement dans le dessin et la caricature. Il fut élève de Paul Delaroche et de Charlet, et plus tard le rival et le successeur de Daumier dans plusieurs journaux comiques et principalement dans le *Charivari*. On a remarqué que ses charges, quoique très spirituelles et d'une comique achevée, étaient rarement blessantes. Il était né à Paris en 1819. Sa famille était liée à plusieurs anciennes familles canadiennes, et il se trouvait aussi quelque parenté avec les de Beaujeu et les Duchesnay. Il était d'un caractère très original, et il a presque laissé autant d'anecdotes que de croquis.

M. de Villemessant, c'est-à-dire Jean Hippolyte Carlier, était né en 1812, à Rouen. Bâptisé seulement à l'âge de quatorze ans, il prit alors le nom de sa mère, qu'il a toujours porté depuis. S'il fut en retard, par la faute de ses parents, pour ce premier sacrement de l'Eglise, il n'en fut pas de même pour celui du mariage, qu'il reçut n'étant encore âgé que de 18 ans. Il se livra d'abord au commerce à Blois, à Tours et à Nantes, et ne vint à Paris qu'en 1839, où il entra dans le journalisme. Il fonda la *Sylphide*, et afferma, sous le pseudonyme de *Louise de Saint-Loup*, le feuilleton de modes de la *Presse*. En 1848, il publia, avec plusieurs collaborateurs, le *Lampion*, journal satirique, qui, ainsi qu'une demi-douzaine d'autres, fut tué sous lui. En 1852, il ressuscita pour la troisième fois le *Figaro*, où il eut plusieurs duels et d'innombrables procès. Il est parvenu à faire de cette feuille une puissance, et, dans ces derniers temps surtout, il y a impitoyablement fouetté ou fait fouetter les ennemis de l'Eglise et de la société. Sa vie a été un singulier mélange de duels, de procès, de scandales, d'intrigues de spéculations, de plaisirs mondains et de bonnes œuvres. Il a donné l'élan à un grand nombre de souscriptions religieuses, charitables, ou patriotiques, en les patronant dans son journal, et en y contribuant lui-même largement. Sa charité lui a valu le bonheur de faire une mort chrétienne et édifiante. Villemessant, identifié avec le *Figaro*, restera un des types parisiens de notre époque les plus curieux.

M. Raudot était né en 1801, dans la Côte-d'Or. En 1830, il était substitut du procureur du roi à Versailles. Légitimiste, il n'hésita pas à donner sa démission à l'avènement du roi-citoyen. Membre du conseil général du département de l'Yonne, il fut élu député par ce département en 1848, en remplacement du

prince Louis-Napoléon Bonaparte, qui, élu en plusieurs endroits, avait opté pour la Seine.

« Singulière mobilité de ce suffrage universel qui venait de naître, dit M. Léon Lavedan dans le *Correspondant*, et que nous avons vu depuis se donner tant de démentis à lui-même! il était alors le premier à acclamer le prétendant à l'empire; six mois plus tard, il choisissait un royaliste, et nous le voyons aujourd'hui porter aux mêmes lieux et sur le même pavois deux ministres de la république: M. Lepère, ministre d'aujourd'hui, et M. Paul Bert, ministre de demain, en attendant d'autres variations et d'autres retours. »

A la Constituante et à l'Assemblée législative, M. Raudot siégea à droite, et se tint éloigné des affaires pendant toute la durée du second empire. En 1871, il fut élu à l'Assemblée nationale et s'occupa surtout des questions de finances; il fut le dernier président de la commission du budget avant M. Gambetta. Il était un redoutable épilucheur de chiffres et M. Thiers, impatienté, se vengea un jour par un mot indigne de lui: *Il raudotte*.

Rendu pour la dernière fois à ses livres, M. Raudot continua à s'occuper de questions économiques et sociales, et jusqu'à tout dernièrement écrivit dans le *Correspondant*. Ses principaux ouvrages ont pour titre *La France avant la Révolution*, *De la décadence de la France* (1849). *De la grandeur possible de la France* (1851).

P. C.

Montréal, 16 octobre 1879.

---

## CHRONIQUE MUSICALE

---

### LA MUSIQUE PENDANT LES VACANCES.

---

Nous étions cinq — trois dames amateurs du dilettantisme le plus pur et deux musiciens — causant gaiement dans un salon d'hôtel, à X....., charmante petite ville, près Montréal.

Nous nous réjouissions d'avoir fui le brouhaha, la poussière et les orgues de Barbarie de la métropole canadienne. Nous étions dans cet état délicieux où la pensée a secoué tout lien matériel, toute préoccupation importune, et n'a plus de relation qu'avec la poésie et le bonheur.

Soudainement, nous sommes arrachés à notre douce causerie par l'arrivée de deux jeunes filles et deux jeunes gens dont l'éducation ne paraissait pas être..... complète. L'un d'eux — voulant sans doute prouver que son extérieur ne mentait pas — s'installe au piano, et, sans pitié pour ses auditeurs, pourtant innocents de tous crimes, commença une fusillade de gammes chromatiques et d'arpèges d'un échevelé que nulle plume au monde ne saurait traduire !... Quel bombardement, mon Dieu !... pauvres pédales !... pauvre piano !... pauvres oreilles ! !...

Notre stupeur était cependant adoucie par l'espérance de voir bientôt notre tyran se lasser et mettre fin à notre supplice.

Vain espoir ! Nous avions devant nous une machine automatique. Le ressort devait se dérouler entièrement. Les traits de toutes sortes continuaient à jaillir avec un bruit sec, une monotonie et une persistance qui ne tardèrent pas à nous alarmer.

Causer ?... le moyen avec ce bruit infernal ?

Ecouter ?... mieux aurait valu se précipiter dans les chûtes Niagara !...

Subir ? attendre ?... mais c'était la folie qui alors commençait à nous menacer ! Déjà le délire s'emparait de nous, je voyais les yeux de mes voisins qui devenaient hagards !... Fuyons...

fuyons... leur criai-je !... Et nous nous élançâmes dans la rue, éperdus, haletants, à demi enragés.

L'air pur et le murmure d'une douce cascade calmèrent peu à peu nos sens troublés : nous nous adressâmes mutuellement les plus chaudes félicitations d'avoir pu échapper à un danger aussi grand.

Il est donc bien vrai que le sentiment des convenances peut être absent chez certains individus, au point qu'ils ne sachent tenir aucun compte des personnes que le hasard met en leur présence. S'emparer d'un piano, servir une audition forcée et empêcher toute conversation, tout cela leur semble permis.

Si le code ne peut rien pour nous dans cette question, nous demanderons une société de protection des oreilles et de la civilité puérile et honnête.

Réflexion faite, je ne pense pas qu'un manque de savoir-vivre aussi complet puisse exister même chez un casseur de pianos. Je crois que notre tyran était amoureux d'une des deux jeunes filles avec qui il était entré dans le salon, et qu'il n'aura rien imaginé de mieux pour faire place nette et roucouler à son aise !... Si cela était... ma foi !... faudrait lui pardonner, parce qu'il aurait beaucoup aimé.

Nous concevons très bien que ceux qui ignorent le but élevé et philosophique de la musique s'en servent comme d'un vulgaire amusement. C'est alors que nos chansons populaires — avec leurs intervalles anodins et leur rythme commun — font leur apparition.

A la portée de tous, elles servent aussi bien à accompagner le pas lent et lourd des bœufs qui rentrent à l'étable qu'à cadencer le mouvement de la rame.

Il est tout naturel que le musicien en vacances écoute avec un certain plaisir ces accents rustiques, surtout quand ils sont purifiés par la distance ; mais ce plaisir, pour lui, n'a rien d'artistique, rien de musical. Ce qui l'émeut : c'est tout un champ de souvenirs éveillés par la mélodie campagnarde, c'est son enfance qui se déroule dans sa pensée, c'est souvent toute une époque de bonheur envolée qu'il voudrait resaisir avec ces sons du temps passé.

Cette mélodie captive son cœur d'une manière passive : c'est un miroir d'où se détache parfois une douce et frêle figure à qui

il n'a jamais osé révéler... son secret... Il n'entend pas... il se souvient.

Lè soir, au bois, sur l'eau, la chanson populaire a un accent touchant et quasi poétique. Elle semble sortir du bocage et en faire partie. Ses vibrations se marient harmonieusement avec les ondulations des ombres. On dirait la nature qui se plaint ou se réjouit.

Dans un tel cadre, la chanson populaire — nous le répétons — peut plaire même au musicien, pourvu qu'il oublie toute pédagogie musicale.

Apportez la même chanson au salon ou au concert, et la pauvre petite, troublée, décontenancée, déplacée, ferait l'effet d'une pauvre paysanne au milieu d'une cour somptueuse. Elle n'a ni les délicatesses de formes, ni les habits, ni les manières, ni les connaissances, ni le langage du lieu.

La chanson populaire est l'accessoire de l'homme des champs et du marin, quelquefois de l'ivrogne.

Chez l'homme des champs, elle a une teinte souvent douce et triste, quelquefois gaie, toujours gracieuse et honnête.

Chez le marin, l'accent en est dur, rude, monotone comme sa vie.

Chez l'ivrogne... n'en parlons pas.

Nous savons pourtant plusieurs excursionnistes qui, en bouclant leur malle, n'oublient pas leur bibliothèque musicale. Alors, que de charmantes soirées intimes!... *Romeo et Juliette*, *Le Pré aux Clères*, *Mignon*, etc., font retentir les campagnes de leurs riches harmonies. Nous avons eu la bonne fortune d'assister à une de ces décentralisations. Un de nos meilleurs sopranos, dont le timbre a un charme pénétrant, donnait la réplique à un baryton dont la voix douce et sympathique n'a d'égale que la modestie. Tous deux chantaient avec un goût ravissant, sans paraître s'en douter. Nous nous demandons ce qu'en eussent dit nos *grands amateurs* qui chantaient avec un goût détestables, *sans paraître s'en douter*.

Pareillement, à la Malbaie, dit-on, quelques amateurs bien doués ont su se réunir pour faire entendre des compositions de Gounod, Schumann, Mendelssohn, etc.

A Brockville, nous avons entendu des fragments d'Oratorios, de Händel.

Grâce à l'énergie de quelques professeurs qui ne sacrifient pas l'art à leur bourse en condescendant à l'ignorance des élèves, les œuvres des grands maîtres se répandent de plus en plus.

L'élève, d'abord insensible à cette haute littérature musicale, est parvenu à en saisir les beautés inconnues du vulgaire, en les étudiant avec persistance et en recevant de son professeur des explications suivies.

Un professeur qui croit enseigner la musique à un élève en lui faisant apprendre la chansonnette, la fantaisie, le caprice et ces mille horreurs à la mode du jour, ressemblerait au peintre qui voudrait former un élève au moyen des dessins de toute espèce, lesquels ornent les boîtes de parfumerie, de tabac, de nouveautés et d'autres ingrédients commerciaux.

De même que ce barbouillage, une plate romance flattera plus la foule qu'un *lied* de Schumann ou une gravure de Raphaël.

Il peut paraître bon à certains professeurs de prôner cette musique s'ils ne connaissent pas mieux, ou s'ils ne croient pouvoir devenir populaires et n'acquérir des élèves qu'à ce prix ; mais ils n'auront jamais place dans le corps artistique du pays, et ne posséderont jamais l'estime des gens bien pensants. Petit déboire, après tout, dont la fortune — peut-être — les dédommagera ; sans quoi, *ils pourront continuer à poser en victimes, traîner leurs jérémiades dans les quelques salons — non musicaux — qui les reçoivent par pitié.*

Ces bons professeurs sont, d'après eux, non-seulement les premiers, mais les seuls au Canada qui connaissent quelque chose. Les Ducharme, les Pelletier, les Desève, *e tutti quanti*, fi donc !... vous allez voir. dans quelques années il n'en restera plus rien, ... et *patati et patata, et zim boum boum... errrrraaaccece!*... et voilà.

Ça n'est pas plus malin et pas plus dangereux que cela. Une foule de barbets jappent tous les jours dans les rues sans qu'on y accorde plus d'attention.

Mon Dieu ! nous ne voulons pas dire qu'il ne faut jamais sortir de la musique descriptive, rêveuse, philosophique ou dramatique. Soyons gais, jubilons sans trêve ni repos si vous le voulez, mais d'une manière convenable, décente ; laissons-là la grosse farce et tout ce qui est grossier ; amusons-nous en hommes.

Vous trouverez de la musique gaie, voire même bouffe (nous ne disons pas bouffonne), chez Mozart, Haydn, Hérold, Meyerbeer, Gounod, Berlioz, jusques à papa Bach !...

Quand vous voulez rire ou faire rire, pourquoi donc ne puisez-vous pas aux bonnes sources ? Ce serait de la gaieté de bon aloi, cela. Le cœur et l'esprit y trouveraient leur compte en même temps que la rate.

Il en est de même pour la musique de piano, dont le répertoire est beaucoup plus étendu que celui du chant, et forme une mine inépuisable de morceaux dans laquelle tout homme de goût trouvera de quoi satisfaire n'importe quel auditeur.

Le champ est immense. Vous trouverez là le programme de mille vacances et vous vous amusez noblement. Pour l'occasion, si vous le désirez, remplacez le concerto et la sonate par le Passe-pied, la Gavotte, la Bourrée, le Scherzo et tous les morceaux de genre bien faits.

Rien ne vous empêche, par la même occasion, d'user de la chanson populaire. C'est un droit qui vous est acquis, tout comme l'équitation, la chasse, la pêche, etc.

GUILLAUME COUTURE.

---